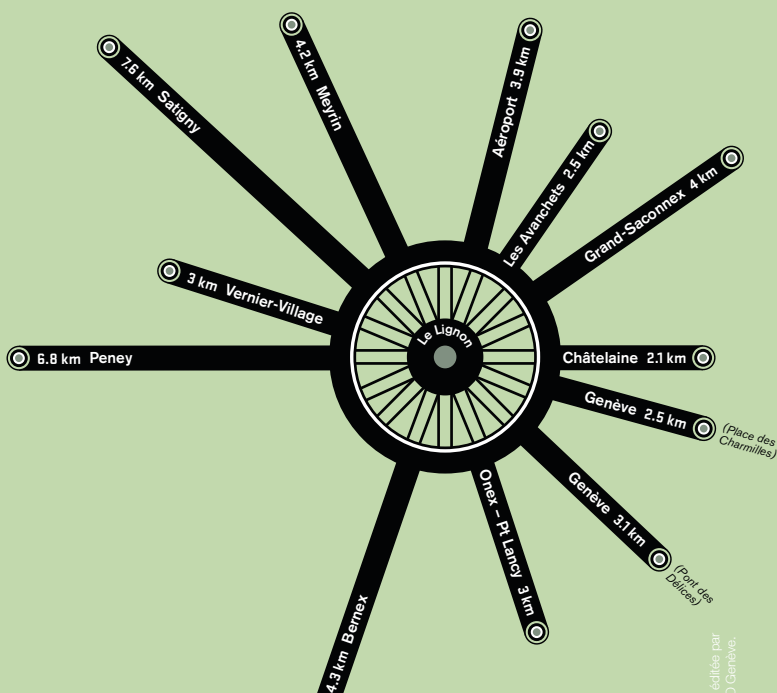
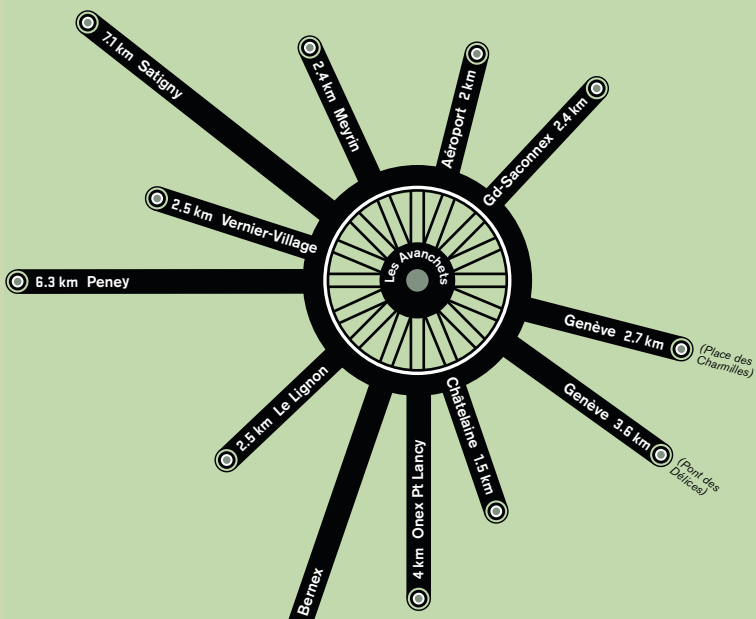
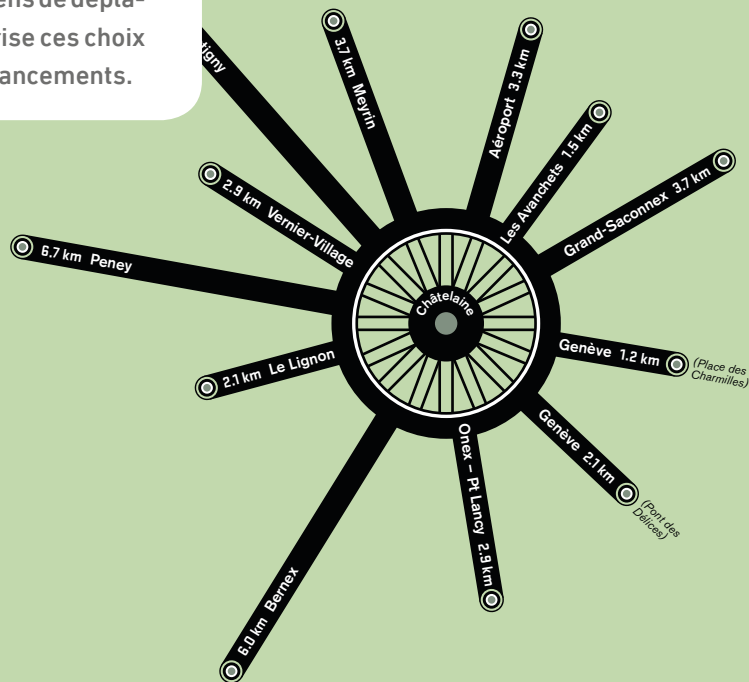
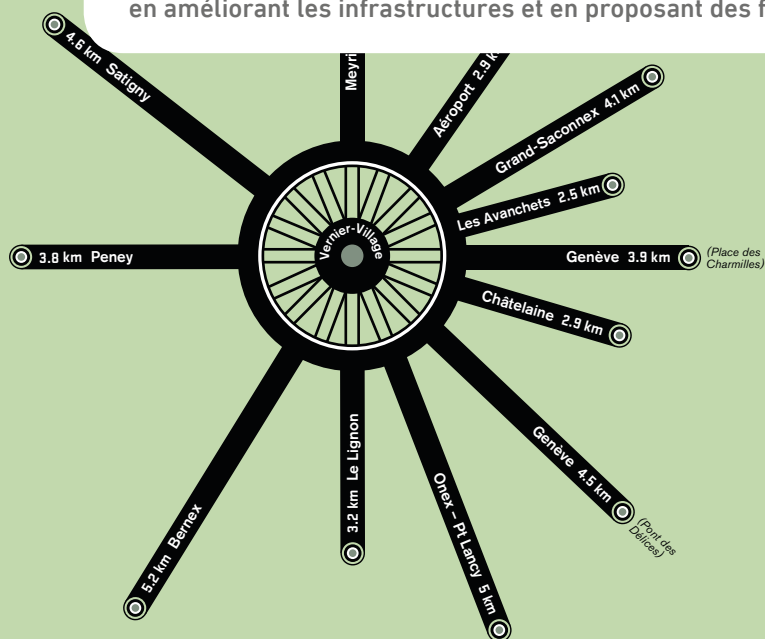


Actu Vernier

Juin 2012

Vernier se la roule douce

Si la voiture reste un moyen de transport courant, des moyens de déplacement alternatifs sont toujours plus prisés. Vernier favorise ces choix en améliorant les infrastructures et en proposant des financements.



Protection civile à Vernier
P. 18-19

Des pianos dans les rues
P. 23

Lecture et petite enfance
P. 26-27

Autorités



Le 1^{er} juin dans toutes les communes de plus de 10'000 habitant-e-s à Genève, le titre de « Maire » est transmis à un nouveau membre du Conseil administratif et le titre de « Président du Conseil municipal » est attribué à un nouveau membre du Bureau du Conseil municipal. Yvan Rochat et Denis Chiaradonna ayant respectivement repris ces fonctions, ils présentent leur vision et leur programme pour la fonction qu'ils occuperont jusqu'au 31 mai 2013.

P. 6-9

Informations officielles



Les énergies se présentent : découvrez les nombreux panneaux solaires installés à l'abri des regards sur les toits des installations publiques verniolanes et participez à un débat sur le stockage de pétrole à Vernier. Si vous surfez sur la toile, connectez-vous à deux nouveaux sites : la page Facebook officielle de la Ville de Vernier et la page d'information dédiée aux travaux de rénovation aux Libellules. Pour vos fêtes de quartier cet été : optez pour les gobelets réutilisables !

P. 15-20

Événements et loisirs



Vide-grenier, concerts, activités estivales, suggestions de lecture : voici déjà quelques idées d'activités en attendant la brochure présentant l'ensemble des activités pour

juillet/août qui sera distribuée en tout-ménage dans les prochaines semaines.

P. 21-25

Jeunesse



Si vos enfants aiment danser, il est temps de penser à les inscrire à l'une des écoles/associations de danse présentes dans plusieurs quartiers verniolans. Le cycle d'orientation des Coudriers accueille de nombreux enfants des Avanchets notamment et une classe a participé à un atelier de rédaction pour raconter leur atelier de réflexion sur l'alimentation.

P. 26-30

Sports



Les clubs verniolans excellent dans leurs disciplines : félicitations au Club de Tennis de Table de Châtelaine et au FC Vernier qui changent de division. Pour cet été, on retourne avec plaisir dans l'eau : les enfants peuvent s'initier à la natation et les adultes à l'aquabike.

P. 33-34

Défense d'intérêts



Le trafic automobile est au cœur des préoccupations de deux associations de Vernier-Village qui présentent leur point de vue.

P. 35-36

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact :
infocom@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h - 12h et 14h - 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Chemins piétons
au bord du Rhône
Délai rédactionnel : 22 juin 2012
Parution : 18 juillet 2012

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère



LOGO FSC

Vélo, rando, loco : déplacez-vous en mode « éco »

La mobilité est une préoccupation majeure des collectivités publiques. Bien que les compétences communales dans ce domaine soient relativement restreintes, la Ville de Vernier s'engage en faveur de modes de déplacement économiques et durables. Petit tour d'horizon des mesures entreprises par la municipalité.



Un parcours d'environ 10 km permet d'effectuer à pied une boucle à travers les différents quartiers de Vernier.

En tant que commune périurbaine, Vernier concentre sur son territoire une forte densité de population. Elle est non seulement la deuxième localité du canton, mais également l'un des principaux bassins d'emplois après la Ville de Genève. Conséquence ? Un réseau routier de plus en plus chargé. En effet, Vernier enregistre une augmentation constante du trafic motorisé. Le nombre croissant de véhicules crée un alourdissement des grands axes de circulation. Avec comme implications directes des nuisances qui entachent considérablement la qualité de vie des citoyens : embouteillages, manque de fluidité, pollution atmosphérique et sonore. Dans ce contexte, la mobilité douce représente un enjeu capital pour la municipalité. Au moyen d'actions politiques et d'une promotion active du transfert modal, Vernier entend favoriser durablement les alternatives à l'automobile. Marche à pied, bicyclette, vélo électrique ou transports publics... Verniolans et Verniolans sont invités à repenser leurs moyens de

locomotion, afin d'inscrire l'évolution de la ville dans un cadre plus écologique.

Fonds communal pour la mobilité | Depuis le 1^{er} janvier 2011, Vernier a mis en place un Fonds communal pour la mobilité. Ce dernier a pour objectif d'encourager les habitants, mais aussi les entreprises ayant leur siège sur la commune, à privilégier des déplacements répondant de façon effective aux principes du développement durable. Cette promotion s'effectue au travers de mesures incitatives et de subventions ciblées : « Nous souhaitons rendre les modes de locomotion alternatifs à la voiture plus accessibles, explique Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité. Les personnes domiciliées à Vernier bénéficient de certaines réductions. »

Par exemple, les Verniolans profitent d'un rabais de 100 francs sur leur abonnement Unireso, renouvellement compris pour les

jeunes et les seniors. Les utilisateurs du système d'autopartage Mobility, qui comptabilise sept véhicules sur le territoire verniolan, ont aussi droit à une allocation. Enfin, pour ceux qui se tournent vers le vélo à assistance électrique (VAE), la Ville rembourse jusqu'à 15% de cet investissement coûteux. Une aide vivement appréciée par la population: «La subvention a vraiment motivé l'acquisition de mon vélo électrique, indique une résidente. A l'époque où je l'ai acheté, les prix étaient très élevés, et je n'aurais pas forcément pu me permettre pareille dépense.» Pour Yannick Bravo, habitant des Avanchets qui a également bénéficié d'un subside, le VAE ne devrait pas être le seul concerné: «Un geste participatif de la Commune, même modeste, pour l'achat d'une bicyclette classique serait un signe d'encouragement fort.» Mais au-delà du soutien financier individuel, la Municipalité consacre encore une partie de son fonds à des initiatives citoyennes collectives. Résidents ou associations ont la possibilité de soumettre des projets spécifiques: «Il peut s'agir de l'établissement d'un atelier vélo ou encore d'un pédibus, relève Yvan Rochat. L'essentiel est qu'il démontre un caractère communautaire tourné vers la mobilité douce.»

Yannick Bravo, habitant des Avanchets, a profité de la subvention proposée à l'achat d'un vélo à assistance électrique.



© Nadja Först

Des investissements de taille | Au niveau de l'aménagement territorial, de gros efforts sont entrepris à Vernier en faveur de la mobilité durable. Ceux-ci représentent des investissements monétaires importants. A titre d'exemple, plus de 1 million de francs ont été alloués à la construction d'une voie de bus en site propre sur la route de Vernier. Le but? Permettre une meilleure desserte jusqu'au village par les transports en commun. En outre, la cadence de la ligne de bus 51 a été notablement augmentée. Aux heures de pointe, elle est passée de trente à quinze minutes.

La Ville investit également dans les infrastructures: «Nous allons construire une toiture ainsi qu'un fléchage à la halte RER de Vernier, assure Yvan Rochat, vice-président de la Ville. L'idée est d'améliorer le confort, l'accessibilité et la visibilité de cette ligne ferroviaire, qui n'est pas suffisamment connue.» Dernière nouveauté, l'administration verniolane va présenter une demande de crédit au Conseil municipal pour l'établissement d'un système de vélo en libre-service. Inspiré des exemples parisien ou lyonnais, ce projet d'envergure cantonale sera l'occasion de collaborations avec les grandes entreprises présentes sur le secteur, telles qu'Ikea, les Services Industriels de Genève (SIG), le centre de Blandonnet, Balaxert ou encore la Maison Internationale de l'Environnement: «Nous voulons instaurer un partenariat fort avec les pourvoyeurs d'emplois de la Commune», note l'élu verniolan. Prévu pour 2013, avec des stations présentes dans les quartiers de Châtelaine, du Lignon, des Avanchets et de Vernier-Village, ce système permettra de louer gratuitement des bicyclettes à la demi-heure.

FONDS COMMUNAL POUR LA MOBILITÉ

- Rabais à l'achat d'un abonnement junior, adulte et seniors «Tout Genève»
- Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)
- Subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative
- Aide financière aux employeurs pour le démarrage d'une politique de mobilité durable
- Initiative citoyenne à but collectif en matière de mobilité durable

Retrouvez les détails de ces actions sur: www.vernier.ch/fondsmobilite

La petite reine de Vernier | «Vernier est une commune qui entretient des liens étroits avec le centre-ville, signale Yvan Rochat, Conseiller administratif. Beaucoup de gens vivent à Vernier et travaillent à Genève, ou réciproquement. Pour se rendre sur son lieu de travail, le vélo est un moyen de locomotion idéal.» Raison pour laquelle la municipalité verniolane met fortement l'accent sur le réseau cyclable. Si, en termes d'accès et de sécurité, les principaux axes routiers reliant à la Cité de Calvin sont bien aménagés pour les cyclistes, il n'en va pas forcément de même pour les circuits à l'intérieur du territoire. En effet, les liaisons entre les différents quartiers de Vernier mériteraient d'être perfectionnées: «Le manque d'entretien des pistes cyclables pose problème, souligne Yannick Bravo, citoyen verniolan. Elles sont souvent anciennes ou font des détours par rapport aux chaussées principales.» Or les distances intra-communales étant généralement inférieures à 2 km, la bicyclette a un rôle primordial à jouer dans les déplacements. Pleinement consciente de cette situation, l'administration de Vernier interpelle régulièrement le Canton, propriétaire de la plupart de ces tronçons, afin que celui-ci les entretienne correctement et que de nouveaux soient créés. La Ville de Vernier travaille également à une amélioration des aménagements cyclables sur les routes communales: «Nous avons un projet de piste cyclable sur l'avenue d'Aïre, ainsi qu'un prolongement de celle sur la route du Bois-des-Frères, mentionne Yvan Rochat. Elles permettront d'améliorer l'accessibilité au Lignon et ses environs.» D'ailleurs, il est à noter qu'en collaboration avec l'association Pro Vélo, Vernier a mis au point une carte cyclable afin de promouvoir l'utilisation

BON CADEAU Offert par: unireso et VERNIER

de CHF 100.-, valable du 14.05.12 au 07.07.12 pour l'achat d'un abonnement unireso annuel Tout Genève junior avec date de début de validité choisie dans un délai de 3 mois et avec rabais famille éventuel (CHF 50.-).

Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ NPA + localité: _____
 Date de naissance: _____ Tél: _____

Non valable en cas de renouvellement ou de paiement échoué du dernier abonnement à l'année précédente.

Bon à remettre dans une agence sig:

sig - Blandonnet-Pully 1212 Grand-Lancy 1 (Du lundi au vendredi: 7h - 19h Le samedi: 9h - 17h)	sig - Châtelaine Case CFF - Rive-de-Chaumont (Du lundi au vendredi: 7h - 19h Le samedi: 9h - 19h)	sig - Rive Rond-point de Rive (Du lundi au vendredi: 7h - 19h Le samedi: 9h - 19h)	sig - agence mobile Samedi 26 mai et 2 juin 81 avenue de Châtelaine Samedi 9 et 16 juin Centre commercial du Lignon De 9h à 12h et de 13h à 17h
---	--	---	--

Date de la vente: _____ N° client: _____
 Date de validité: _____ N° agent: _____

Junior	Renouvellement	Famille
Non	Non	Non

unireso

Les Verniolans bénéficient d'un rabais de 100 francs sur leur abonnement Unireso, renouvellement compris pour les jeunes et les seniors.

de la bicyclette pour les trajets internes. Cet outil indique les itinéraires existants, de même que le temps nécessaire pour se rendre aux quatre coins de la commune: «Tout comme la création de la Voie Verte pour les piétons, cette mesure est admirable, se réjouit Yannick Bravo. Vernier est une commune qui s'implique beaucoup pour la mobilité douce.»

Conclusion? Réfléchissons à deux fois avant de se précipiter sur la voiture à tout va. Il existe des alternatives peu coûteuses, bonnes pour la santé... et définitivement plus sympathiques.

Nadja Först/Commu' Comm

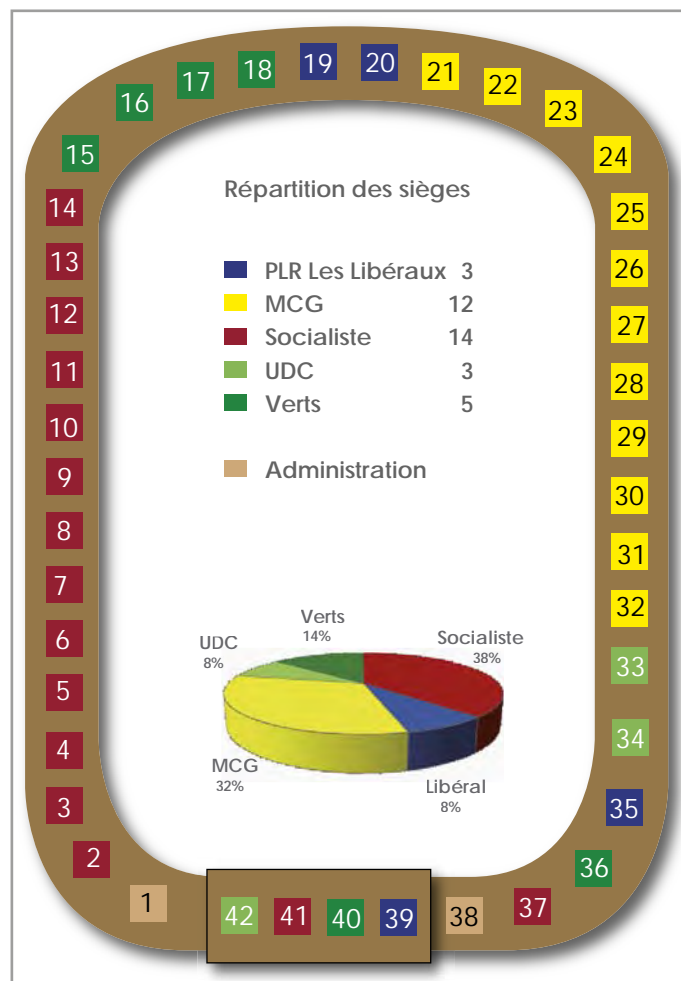
En quelques minutes au centre de Genève.



© Serge Honthaaas

Le MCG absent du Bureau

Le nouveau Bureau ne comptera aucun membre du MCG. Les Conseillers municipaux ont en effet refusé la nomination de Thierry Cerutti à la vice-présidence.



Sur www.vernier.ch/cm un graphique illustre la répartition des sièges, les noms des représentants et leur position dans l'hémicycle.

Le Bureau du Conseil municipal qui est chargé d'organiser les séances du délibératif verniolois devait, en ce frisant mardi soir, renouveler ses membres. Comme le veut le règlement, ce changement se produit chaque douze mois et le règlement stipule que chaque parti y soit représenté.

Après un an de présidence, la PLR Monique Mattenberger a ainsi laissé sa place à son vice-président, le socialiste Denis Chiaradonna. La désormais ex-présidente s'est fendue d'un sympathique discours et a été remerciée par des fleurs et du chocolat. Le jeune socialiste, 36 ans, a été élu par tous les Conseillers municipaux, à l'exception des dix membres du MCG présents.

Récit d'une soirée sous haute tension | « Nous ne contestons pas le droit du PS d'accéder à la présidence, explique Thierry Cerutti. Mais nous ne soutiendrons pas la candidature de Denis Chiaradonna car il est l'instigateur de

coups tordus envers notre formation. » L'ancien maire ajoute que, pour autant, le MCG ne proposera pas un autre candidat par respect pour le PS. « Ainsi, nous nous abstenons de voter », conclut-il. Un avis que ne partage pas l'UDC Christina Meissner. « En ce qui nous concerne, le choix du PS est de présenter Denis Chiaradonna, donc nous respectons ce choix », dit-elle.

Le nouveau président prend alors la parole et remercie tout le monde. « Je souhaite que certains actes ou paroles disparaissent de ce Conseil municipal, poursuit-il notamment. J'en appelle à plus de sérénité. Les élections sont passées et il convient de respecter les règles. » Vient ainsi le tour d'élire le vice-président du Bureau. Sans surprise, le MCG propose alors Thierry Cerutti pour ce poste. Les Verts se disent ok pour le MCG, mais pas pour Thierry Cerutti. « Ses allégations sur les réseaux sociaux vis-à-vis du Conseil administratif sont irrespectueuses et indignes », selon les écologistes.

SALLE DE SPECTACLES À L'ÉTUDE

Le projet remonte à 2006. A cette époque, la commune de Vernier acquiert une parcelle au chemin du Château-Bloch 1, quartier des Libellules, dans l'intention d'y réaliser une salle de spectacles pouvant accueillir jusqu'à 3000 personnes. Six ans et deux études plus tard, soit mardi 15 mai 2012, les élus avaient à se prononcer sur un crédit d'études préliminaires où Vernier serait seule à conduire ce projet. Celui-ci devait en effet, à la base, être élaboré en collaboration avec la Ville de Genève. Mais cette dernière a récemment décidé que la création de ce lieu n'était plus prioritaire pour elle. De fait, et compte tenu des études déjà effectuées, la somme de CHF 85'000.- serait nécessaire pour mener à terme ces études préliminaires. Les Conseillers municipaux ont accepté cette proposition du Conseil administratif et l'ont envoyée en commission des bâtiments où elle sera étudiée. Si tout se passe bien et que le calendrier souhaité est respecté, la salle de spectacles pourrait voir le jour fin 2017, soit onze ans après l'acquisition de la parcelle.

D. T.

La socialiste Anne Chevalley estime que « ça ne va pas » au sujet des absences et retards de Thierry Cerutti. « Je trouve aussi que ses publications sont inqualifiables, dit-elle. La personne proposée ne convient pas car elle n'est pas consensuelle. » Le PLR Gilles-Olivier Bron trouve également que ce candidat n'est pas digne de ce poste car « il nous insulte à longueur d'année ».

Sans surprise, au moment du vote, les Socialistes, les Verts et le PLR refusent d'élire Thierry Cerutti à la vice-présidence. Monique Mattenberger propose alors de nommer Hedi Zayani pour ce poste. Ce dernier se dit honoré mais refuse car, dit-il, « il est inutile de jeter de l'huile sur le feu ». Anne Chevalley propose, à son tour, un autre MCG, en l'occurrence Maria Pilar Frieder. Celle-ci remercie mais refuse. Enfin, l'écologiste Leyla Ahmari pense qu'Anna Roch serait une vice-présidente plus présentable. « On ne va pas y passer la soirée, tempête la désignée. Nous ne présenterons personne d'autre. Pour nous, c'est Thierry Cerutti ou rien. » « Les Verts présentent donc Xavier Chillier à la place », rétorque Leyla Ahmari. Ce que Xavier Chillier accepte.

Au centre des débats depuis plus d'une demi-heure, Thierry Cerutti estime que « le Conseil municipal joue au poker menteur. Si ce n'est pas moi, il n'y aura personne ! » Après une pause afin que le Bureau clarifie qui peut se présenter à ce deuxième tour, le Conseiller municipal décrié rappelle qu'il est le candidat MCG et pas de lui-même « même si c'est ma personnalité qui dérange ».

Après le vote, demandé et accepté à bulletin secret, Xavier Chillier est élu par 19 voix contre 13 à Thierry Cerutti. C'est ainsi le Vert qui devient vice-président de l'assemblée. Le MCG, deuxième parti de la commune, refusant de présenter qui que ce soit d'autre n'a dès lors plus de représentant au Bureau. Ce dernier est en effet complété par l'UDC Christina Meissner comme deuxième vice-présidente et la PLR Monique Mattenberger comme secrétaire.

A noter qu'en 2013, lors du prochain renouvellement du Bureau, le MCG compte bien présenter Thierry Cerutti pour la présidence. La suite au prochain épisode.

Didier Tischler

MUNICIPAL EN BREF

- La gestion de la nouvelle zone bleue de parkings à Châteline sera confiée à la Fondation des parkings. Le Conseil municipal a refusé une proposition du MCG qui souhaitait que ce contrôle ne soit pas confié à la Fondation des parkings.
- Une motion PLR visant à aménager les routes pour protéger les cyclistes à l'avenue de Châteline a été acceptée et envoyée au Conseil administratif.
- La motion du MCG baptisée « Au secours il nous faut des volontaires ! » demandant un coup de pouce de la commune pour recruter des bénévoles dans diverses associations a été retirée.
- En 2013, les nouveaux habitants du quartier Gordon-Bennett bénéficieront d'une petite fête pour leur arrivée. Les élus ont accepté une motion des Verts allant dans ce sens.
- Les élus ont envoyé en commission des bâtiments l'étude d'un crédit de CHF 255'000.- visant à l'assainissement du boulo-drome du Lignon.

D. T.

Le mot du Maire

La Ville de Vernier doit être maître de son avenir.

Chères habitantes et chers habitants de la ville de Vernier,

C'est avec la conscience de l'honneur qui m'est fait de présider en 2012-2013 le Conseil administratif de notre ville que j'aborde cette année en tant que Maire.

Les enjeux qui touchent notre commune sont importants, ils prennent racine dans des décisions qui pourraient être prises bientôt au niveau cantonal et fédéral et qui toutes modifieraient, parfois considérablement, les recettes fiscales que notre ville aura à sa disposition ces prochaines années. Partant de ce constat, nous serons amenés, tant le Conseil administratif que le Conseil municipal, à devoir faire face à ces changements avec clairvoyance, inventivité et sens des responsabilités.

Pour autant, je me battraï pour que notre ville continue à se donner les moyens de maîtriser au mieux son destin. En ce sens, j'ai la conviction profonde que certains domaines de notre action publique doivent être, conformément au programme de législation du Conseil administratif, particulièrement privilégiés. Il s'agit essentiellement :

- du développement territorial
- de la cohésion sociale
- de l'équilibre de nos finances

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 4 août 2012 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole



© Megali Girardin

Concrètement cela signifie que je m'engagerai avec détermination afin que Vernier continue de se donner les moyens de maîtriser l'aménagement de son territoire (propriété foncière, aménagements de proximité et planification territoriale combattive), développe avec cohérence nos actions permettant de réduire durablement la grande fragilité économique et sociale que connaissent bon nombre de nos habitants, et enfin fasse des choix dans nos dépenses pour maintenir un niveau de charge soutenable à long terme et conforme à l'évolution probable de nos recettes.

Fixer des priorités, signifie que l'on se doit également de renoncer ou de reporter d'autres projets à plus tard. En tant que Maire je veillerai à ce que le Conseil administratif fasse des choix entre l'indispensable et ce qui peut l'être moins, charge au Conseil municipal ensuite de valider ou non ces choix. En tant que Maire j'aurai également la préoccupation permanente de permettre à nos priorités de se réaliser.

Si la tâche ne s'annonce pas toujours facile, je suis néanmoins confiant car le Conseil administratif d'aujourd'hui, mes deux collègues Pierre Ronget, vice-président, Thierry Apothéloz, membre, et votre serviteur, fort de sa cohérence et animé par la recherche responsable de l'intérêt général, démontre quotidiennement qu'il est à la hauteur des enjeux qui nous attendent.

C'est ainsi que je conçois mon action de Maire durant cette année et c'est également ainsi, j'en ai la profonde conviction, que nous réussirons à développer les moyens de maîtriser au mieux l'avenir de la ville de Vernier.

Yvan Rochat, Maire

Le mot du Président



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une élection engage à beaucoup d'humilité. Il faut donc de l'humilité et considérer comme un privilège de pouvoir bénéficier de la confiance des citoyennes et des citoyens pour faire le mieux possible dans nos fonctions électives. La confiance et le respect sont des valeurs essentielles dans l'activité politique. Sans la confiance, celle de ses pairs notamment dans un législatif ou dans un exécutif, ou celle des citoyens, il est impossible de mener longtemps une action politique qui soit soutenue par la population. Nous devons donner l'exemple en agissant dans l'intérêt public et placer l'éthique au-dessus de tout.

Avec plus de 45% d'émigrés et pas moins de 190 nationalités, la Ville de Vernier plaît par sa diversité.

En tant que secundo né à Genève, d'origine italienne et naturalisé Suisse (parce que j'aime ce pays qui a permis d'accueillir tant de nouveaux émigrés cherchant des cieux meilleurs et qui ont construit nos routes et nos ponts), mais également en tant qu'Européen, j'aimerais placer cette année sous le signe de l'intégration. Nous avons déjà pris de bons chemins

à Vernier, notamment en votant des politiques innovantes comme les Contrats de Quartiers qui se multiplient dans le canton, les Correspondants de Nuit pour lesquels nous tirerons bientôt un bilan au bout des trois ans d'essai, ou encore en développant une véritable politique pour la jeunesse. Cette ouverture, sachons la cultiver et n'ayons pas peur d'innover!

A Vernier, nous devons continuer une politique volontariste comme par exemple pour le logement en construisant plus d'habitations de qualité tout en garantissant des loyers abordables pour toute la population et en sortant les logements existants du marché spéculatif; pour l'emploi, en améliorant la formation de nos enfants dans une école publique forte et de qualité dès la petite enfance, et éliminant les discriminations à l'égard des chômeurs ou des demandeurs d'emploi; pour la mobilité, en demandant la mise en place de lignes de transports publics performants et abordables pour tous.

Ne perdez pas espoir! Ensemble, nous pouvons faire bouger des montagnes. N'hésitez pas à interpeler vos élus!

Denis Chiaradonna, Président du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 26 juin 2012 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Signez et faites signer le référendum - Pour garder l'emploi à Vernier

Pour vous défendre de la mainmise de la Fondation des parkings sur les rues de Vernier !

Pour du travail aux habitants de Vernier, en priorité d'abord !

Contre le gaspillage de rentrées d'argent : CHF 300'000.- !

Nous allons perdre chaque année 300'000 francs de rentrées fiscales (amendes perçues) versés à la commune de Vernier. En effet, ce pactole sera distribué à la Fondation des parkings pour leurs agents. L'administration de la ville de Vernier doit engager des chômeurs de la commune pour faire ce travail (contrôleurs du stationnement).

Nous ne voulons pas que des contractuels « hors canton » aillent matraquer les automobilistes de la commune.

Toute personne qui bénéficie d'un pouvoir d'autorité, quel qu'il soit, ne peut pas être un étranger domicilié à l'étranger. Cela relève tout simplement du bon sens et d'un Etat indépendant et libre.

Nous vous invitons, vous, électeurs de Vernier, à signer et faire signer notre référendum.

NON à 300'000 francs versés chaque année à la Fondation des parkings.

NON à un projet coûteux qui exclut les demandeurs d'emplois habitant notre commune.

NON à la mainmise d'une société sur le domaine public et des parkings de Vernier, pour mener une politique qui nous échappe.

ROUTE FERMÉE À VERNIER : LES HABITANTS NE SONT PAS ENTENDUS PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement genevois ne veut pas comprendre les problèmes vécus par les habitants de Vernier, en s'opposant à tout accès direct. Cette mesure rend la vie impossible aux résidents et commerçants.

Seul le MCG résiste et reste aux côtés des résidents pour les défendre d'une ineptie prise unilatéralement par la gauche et digne d'un diktat de certaines personnes minoritaires.

En lieu et place d'ouvrir une concertation avec les riverains, directement impliqués et touchés par les mesures prises par les Verts et les Socialistes de Vernier, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Vernier trouve satisfaisante la fermeture de l'accès, à l'entrée et la sortie de la route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril.

Les riverains sont obligés depuis décembre 2010 d'effectuer des manœuvres dignes de la conquête de l'Ouest afin de sortir ou entrer chez eux. Nonobstant des sérieux désagréments que cela implique pour tous ces résidents. Le Conseil d'Etat, dans son dernier point de presse, ne tient pas compte des habitants, prétendant qu'il a répondu aux souhaits des Verniolans. Ceux-ci n'ont jamais réclamé cette mesure. Les Verniolans ont été mis devant le fait accompli de cette modification de circulation absurde, mise en place par des idéologues pataphysiques.

Le Conseil d'Etat oublie simplement que les **345 pétitionnaires**, ainsi qu'une large partie de la population de Vernier-Village, et des autres usagers qui s'y rendent, demandent simplement le contraire, soit de pouvoir accéder sur la route de Vernier directement par la route du Nant-d'Avril et vice-versa.

Le Conseil d'Etat ne répond absolument pas aux revendications rédigées dans la P1771, tout comme les trois Conseillers administratifs actuels qui nous ont conduits dans cette impasse.

La population de Vernier-Village a droit à des réponses, droit à la vérité, droit à pouvoir entrer et sortir de son domicile sans devoir emprunter le sentier du purgatoire !

Le MCG veille et veillera à ce que les habitantes et habitants puissent enfin être entendus et écoutés.

Le MCG est à votre écoute au 079 941 48 02 et à votre disposition par email : mcg-vernier@bluewin.ch



LES VERTS

Des quartiers vivants grâce aux Verts

On le sait, la ville de Vernier est composée de quartiers aux identités fortes mais où la dynamique sociale est parfois fragilisée par de multiples facteurs. Chacun doit donc y porter une attention particulière pour faire en sorte que le quotidien se passe bien, que les rencontres entre voisins puissent se multiplier et les problèmes se résoudre de manière sereine. C'est dans cette perspective que les Verts ont fait adopter avec succès une série de motions par le Conseil municipal permettant justement de créer, dynamiser ou renforcer la vie sociale de certains de nos quartiers.

Gordon-Bennett, un nouveau quartier arrive.

De l'été jusqu'à la fin 2012, plusieurs centaines de nouveaux habitants et employés s'installeront dans ce nouveau quartier, véritable trait d'union entre le Lignon et les Libellules. Une vie de quartier va donc naître et se développer et il est important qu'elle parte sur de bonnes bases. C'est pour cette raison que les Verts demandent au Conseil administratif d'élaborer un projet de fête de quartier participative en 2013 pour et avec les habitants de Gordon-Bennett mais également avec leurs voisins des Libellules et des villas d'à côté.



Châtelaine-La Concorde, une vie de quartier au-delà des frontières intercommunales.

La partie verniolane du quartier de la Concorde (les rues Henri-Golay, Jean-Simonet et le chemin du Croissant) coïncée entre l'avenue de l'Ain, la voie ferrée et l'autre partie du quartier sur la ville de Genève peine parfois à trouver une dynamique de vie sociale. Pour y remédier il apparaît important que le quartier puisse vivre au-delà des limites des frontières communales. C'est dans cette perspective que les Verts demandent au Conseil administratif de travailler avec celui de la ville de Genève afin que l'école, les locaux parascolaires et ceux de la

petite enfance deviennent des institutions intercommunales formant ainsi autant de lieux de rencontre et de vie sociale de tous les habitants du quartier, quelle que soit leur origine communale.

Le BAL des Libellules, aura-t-il lieu ?

Le quartier des Libellules a vécu en 2011 un événement extraordinaire et unique dans l'histoire de la ville de Vernier, la Biennale des arts contemporains (BAL). Moment de grâce où la population du quartier a reçu des centaines de visiteurs, amateurs d'art, artistes, curieux, voisins, venus assister aux performances d'artistes tant locaux qu'internationaux. Pour le rayonnement d'une culture exigeante et populaire, pour la réputation de nos quartiers et de notre ville, il paraît indispensable aux Verts que 2013 voie revenir ce moment si particulier que représente le BAL, il demande donc au Conseil administratif en collaboration avec la commission de la culture du Conseil municipal de tout mettre en œuvre pour qu'en 2013 le BAL puisse à nouveau avoir lieu.

Enfin, les Verts déplorent le comportement irresponsable du Conseiller municipal MCG Thierry Cerutti. Celui-ci, inca-

pable de comprendre que la politique est un service à la population qui se fait dans le cadre des règles minimums du respect d'autrui, n'a eu de cesse depuis sa défaite en 2011 d'insulter celles et ceux qui ne sont pas de son avis. Raisonnablement la grande majorité des Conseillers municipaux a donc estimé inadéquate sa candidature à la vice-présidence du Conseil municipal; dès lors, forçant son groupe à refuser toute candidature MCG à ce poste, M. Cerutti a exclu que son parti soit présent au sein du bureau du Conseil municipal. Navrant !



Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations : www.vernier.verts.org



« T'as pas 100 balles pour payer ma coti... ? »

La Section UDC de Vernier, très attachée à notre patrimoine historique et par là même à la mémoire de notre Pays et de notre Canton, a découvert avec stupeur que la Commune de Vernier ne s'acquittait plus de la cotisation annuelle de CHF 100.– en faveur de notre musée militaire genevois, renonçant ainsi à lui apporter son soutien financier, arguant des raisons budgétaires et d'objectifs différents. Ainsi, le groupe UDC a déposé, par l'intermédiaire de sa Conseillère municipale Christina Meissner, l'**Interpellation I186 « Vernier renonce à soutenir le musée militaire genevois, Renoncerions-nous au cortège de l'Escalade ? »** lors du Conseil municipal du 15 mai dernier.

En effet, cet endroit abrite nombre de trésors et d'expositions qui ont trouvé refuge en ce lieu en l'absence de place au sein du Musée d'Art et d'Histoire. Christina Meissner mentionne dans son interpellation qu'« il convient de rappeler que ce musée remplit un devoir de mémoire. Les faits d'armes de notre Canton font partie de notre histoire et nos habitants sont en droit d'accéder à ce savoir. Genève s'est construite autour d'une logique militaire, les fortifications de la Vieille -ille sont là pour nous le rappeler, de même que le cortège de l'Escalade qui commémore avec force armes et marmites le courage des Genevois face à l'envahisseur savoyard. »

Il est dès lors difficile de comprendre les raisons qui ont – réellement – motivé le Conseil administratif à se désolidariser d'un soutien collectif apporté par l'Etat, la Ville, mais également par 24 autres communes.

Pour mémoire, **le budget de la Commune de Vernier s'élève à CHF 100 millions**. Ainsi l'économie d'une cotisation de CHF 100.–, à savoir 0.0001% de ce même budget, suffirait-elle à mettre en péril la survie financière de notre Commune? Non, décidément, l'argument pécunier ne tient pas! Christina Meissner a également demandé au Conseil administratif « de fournir au Conseil municipal la liste de toutes les cotisations, abonnements et autres participations de la commune à des établissements, structures ou associations reconnus d'utilité publique et l'en remercie par avance. Cet éclairage nous permettra de mieux comprendre les objectifs poursuivis par le Conseil administratif de Vernier, et de vérifier que ceux-ci couvrent effectivement ceux des partis qui composent notre Conseil municipal. » Il serait en effet très intéressant de connaître la composition « des soutiens en tous genres » qui obtiennent ainsi les faveurs de notre Conseil administratif.

Enfin, la Section UDC de Vernier a joint à son interpellation un billet de CHF 100.– afin de couvrir la cotisation, au nom de la Commune de Vernier, pour l'année en cours. Le Conseil administratif, par la voix de son maire Thierry Apothéloz, a poliment refusé notre « don », expliquant qu'il ne pouvait accepter un soutien financier que s'il était destiné à une association culturelle, sportive ou sociale... (?) La Section UDC de Vernier effectuera donc le don au Musée militaire genevois en son nom.

Valérie Cuenca-Berger
Section UDC Vernier



Musée Militaire Genevois,
Ch. de l'Impératrice 18, 1292 Pregny-Chambésy



Pour plus d'informations : www.museemilitaire-ge.com
L'entrée est gratuite!

© Musée militaire genevois



Non aux voitures-ventouses, oui à plus de places pour les habitants par des contrôles efficaces, oui à l'emploi

Avant de prendre sa décision, le Conseil municipal a étudié trois possibilités pour le contrôle des nouvelles zones bleues à Châtelaine et aux Avanchets :

- 1) Confier cette tâche aux agents de la police municipale (APM) : **Avantage**: maîtrise de l'engagement. **Inconvénients**: manque d'effectif pour d'autres tâches plus sécuritaires; engagement de deux à trois agents supplémentaires avec délai de dix-huit mois (pour former un APM), coûts annuels de CHF 100'000.– par agent; pas de tournus des agents (pour éviter les affinités entre agents et habitants qui pourraient engendrer une certaine difficulté à verbaliser, par exemple: agent verbalise son voisin, ami, connaissance, etc.).
- 2) Engager des contrôleurs du stationnement ; **Avantage**: création de nouveaux emplois au sein de la commune à un coût moindre (CHF 80'000.– par année) ; **Inconvénients**: manque de professionnalisme (car connaissance du cadre juridique en droit pénal nécessaire) ; gestion des remplacements posant les mêmes problèmes que pour les APM, gestion administrative des encaissements à faire en interne; matériel à acheter et pas de tournus des agents.
- 3) Confier cette tâche à la Fondation des parkings (FdP) : **Avantages**: tournus des agents sur le canton pour éviter les copinages ; achat du matériel par FdP; FdP agit sur instructions de la police municipale ; FdP s'est engagée à recruter pour trois postes des habitants de Vernier ; FdP s'occupe entièrement de la gestion des remplacements ainsi que de la gestion administrative des contraventions ; zone d'intervention: Châtelaine, Avanchets plus toute la commune sur demande; quatre passages par semaine et modulables selon besoin; contrat résiliable annuellement. **Inconvénient**: coûts de CHF 300'000.– par an (entièrement amortis par le produit des amendes).

Le choix retenu de la Fondation des Parkings est le meilleur et la préoccupation du Parti Socialiste de favoriser l'emploi local est satisfaite par la collaboration affirmée de la FdP dans ce domaine. Nous pourrions ainsi dès cet automne enfin répondre aux habitant-e-s des Avanchets et de Châtelaine.

Urgence communale pour le soutien à l'emploi

Il n'est pas acceptable que l'accueil au public puisse prendre plusieurs mois avant l'ouverture d'un dossier à traiter. A l'heure actuelle, un Verniolan sur cinq doit, d'une façon ou d'une autre, être aidé. Malgré les efforts continus de nos autorités communales, la précarité a fait de plus en plus son nid à Vernier, et ce ne sont pas les dernières mesures cantonales et fédérales liées au traitement du chômage qui en réduiront les effets. Un des rôles prépondérants de nos différents services communaux est d'accompagner les Verniolans à retrouver un emploi. **Notre service de la cohésion sociale a tiré la sonnette d'alarme**. Le PS a donc proposé lors du dernier Conseil municipal une motion pour diminuer le temps d'attente. **Les demandeurs doivent avoir une réponse dans la semaine**, car il est largement prouvé que le traitement des dossiers liés à l'emploi doit être rapide pour être efficace. Et notre commune a vu, en 2011, augmenter de 400 cas (total 2'760) le nombre de personnes inscrites pour des prestations d'accompagnement en emploi. Cette motion a été envoyée en commission sociale.

Non-respect des élus: le MCG rappelé à l'ordre !

« Dinde du PS », « Porc chat », « eunuques », « national-socialistes », « les eunuques du CA », « la pouffe de service sans cervelle », « pinocchio », « menteur », voici quelques-uns des propos écrits ces derniers mois par le prétendant MCG à la vice-présidence du Conseil municipal. C'est totalement irrespectueux. Nous avons jugé qu'il était plus opportun, pour occuper cette fonction faisant appel au dialogue, à la politesse, à la courtoisie et la recherche de consensus, de proposer un autre membre du MCG ; ce que, par trois fois, ce parti a refusé. Dont acte.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

www.ps-vernier.ch et 

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Monique Mattenberger confie ses impressions après une année de présidence du Conseil municipal

« En juin 2011, lors de mon élection à la présidence de ce Conseil municipal, deux sentiments m'ont envahie : un sentiment de fierté de pouvoir représenter Vernier d'une part, et la crainte de ne pas pouvoir assumer cette tâche de première dame de la commune d'autre part.

Merci à tous ceux qui m'ont aidée, rendant ainsi ma fonction plus simple à gérer.

J'ai eu le vif plaisir de représenter la commune en répondant aux diverses invitations des associations communales.

Lors de mon discours d'investiture, j'avais insisté sur le respect que nous nous devons les uns les autres, ce respect absolument nécessaire pour avancer dans nos prises de position et nos décisions, sans que ces dernières soient systématiquement combattues pour des raisons de clivage politique! Malheureusement, mes vœux n'ont été que partiellement réalisés et je regrette fortement les attitudes et les propos irrespectueux que se sont permis certains Conseillers municipaux, alors que dans leurs tracts ils prônent l'écoute, le dialogue et le respect. »

Le PLR accepte les comptes 2011

Comme ce fut le cas depuis plusieurs années, la Ville de Vernier enregistre un excédent de revenus de plus de 3 millions de francs, fruit d'une excellente gestion de la part des différents services et de leurs collaborateurs.

Malgré cela, le groupe PLR demande au Conseil administratif de rester vigilant lors de l'élaboration du budget 2013, tant pour le fonctionnement que pour les investissements! De plus, le PLR estime indispensable de développer une analyse sur tous les postes au budget et s'interroger sur leur pérennité.

Le groupe libéral réitère son souhait déjà formulé l'an dernier, à savoir qu'une réflexion approfondie soit menée visant à la fois une diminution de la dette et une éventuelle diminution des impôts communaux.

Tensions lors de l'élection du Bureau du Conseil municipal

Selon le règlement tous les partis ont droit à un siège au Bureau du Conseil municipal. Le PLR accepte cette règle démocratique et reconnaît au MCG le droit d'y siéger, mais il n'a pu élire le candidat Thierry Cerutti à la vice-présidence du Conseil municipal pour les raisons suivantes :

- Le PLR n'accepte pas les invectives et les injures permanentes de ce Conseiller municipal, ancien Maire de la Ville de Vernier et député, lors des séances du Bureau, des commissions voire des séances plénières.
- Le PLR n'accepte pas que Thierry Cerutti traite d'une manière grossière les autorités verniolanes par des interventions injurieuses, impolies et méprisantes.
- Le PLR estime donc que cet ancien Maire ne peut représenter le Conseil municipal, car cette fonction implique de respecter tant les institutions que ses collègues des autres partis élus démocratiquement.

Pour le PLR
Monique Mattenberger

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com

e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

Energies renouvelables : Vernier fait le plein de soleil

En 2009, la Ville de Vernier a été la première commune genevoise à obtenir la distinction Gold du Label Cité de l'Energie pour son engagement, depuis de nombreuses années, visant à atteindre une société où chacun-e consommerait 2'000 watts par an (aujourd'hui la consommation en Suisse s'élève à 6'500 watts par personne).

Cette ambitieuse politique énergétique met l'accent sur l'utilisation de ressources renouvelables, notamment l'énergie solaire, énergie primaire qui peut être transformée en deux types d'énergie secondaire : en chaleur et en électricité.

Depuis une dizaine d'années, de nombreux panneaux solaires ont été installés sur les toits de bâtiments publics, soit au bénéfice de la municipalité soit pour des entreprises privées.



L'école d'Avanchet-Jura.

Capteurs thermiques au Lignon et aux Avanchets

La Ville de Vernier a été l'une des premières communes genevoises à installer des panneaux solaires thermiques permettant la production d'eau chaude sanitaire dans les centres sportifs et les écoles avec bassins scolaires. Les plus grosses installations ont été réalisées en 2001 à la piscine du Lignon (surface de 36 m² et une production moyenne annuelle de chaleur d'environ 27'000 kWh) et à l'école Avanchet-Jura (surface de 12 m² et production moyenne annuelle de chaleur d'environ 6'400 kWh).

La totalité des installations de panneaux solaires thermiques représente une surface de 120 m², ce qui permet de produire en moyenne 770'000 kWh par année, ce qui correspond à 77'000 litres équivalents de mazout.

Capteurs photovoltaïques à Balaxert et aux Avanchets

Afin de promouvoir ce type d'énergie renouvelable au-delà de l'administration publique, depuis 2001 des parcelles de toiture ont également été mises gracieusement à la disposition de diverses entreprises.

Les plus grosses installations se trouvent à l'école de Balaxert et à l'école Avanchet-Jura avec, respectivement, une surface de 400 m² et une production annuelle en électricité de 50'000 kWh.

La totalité des installations représente 1'470 m² et une production de 198'000 kWh par année.

La Ville de Vernier va poursuivre et intensifier son engagement en développant et réalisant de nouveaux projets d'installations sur les bâtiments communaux. De plus, la municipalité s'attache à informer sa population et à encourager les propriétaires en leur délivrant gracieusement des conseils professionnels.



Centre d'entretien de la Ville de Vernier.



Le toit de l'école d'Aire.



Fête des promotions

Vendredi 29 juin dès 18h30

Préau de l'école des Ranches à Vernier-Village

Bus 6, 19 et 28, arrêt « Vernier-Ecole »

Cortège à 18h30

Animations sur scène dès 20h

Bal dès 22h

Renseignement : service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch et www.vernier.ch/evenements

La police municipale vous informe des conséquences suivantes :

- Rue du Village: circulation restreinte dès 15h et interdite dès 16h30 environ sur toute sa longueur. Stationnement interdit (sous peine d'enlèvement) dès 14h.
- Secteur compris entre la route de Vernier et le parking de la poste: fermé jusqu'à la fin de la manifestation (23h30-24h environ).
- Chemin de Sales en sens unique (montant) dès 15h avec sortie sur la route de Vernier, via le 1-3 rue du Village.
- Les parkings suivants seront à disposition des participants (parents), suivre l'itinéraire fléché: Parking du BSV (entrée route de Montfleury), chemins de Morglas, de l'Emeraude et de Via Monnet.
- Afin d'éviter au maximum l'engorgement de la zone village, merci de respecter strictement l'interdiction de tourner à gauche sur la route de Vernier, direction village.

Pour toute question ayant trait à ces mesures, contactez la police municipale, tél. 022 306 06 55.

Le chantier de réhabilitation des Libellules en ligne

Depuis mai 2012, un site internet

www.leslibellules.ch

est consacré à la réhabilitation du quartier des Libellules et renseigne au fil des saisons sur tous les travaux en cours et l'avancement du chantier. Les informations importantes peuvent être téléchargées en PDF, une foire aux questions est disponible et sera complétée au fur et à mesure. Un formulaire de contact permet également de faire parvenir vos messages à la Fondation Emile Dupont qui supervise ce portail d'information.



NOUVEAU! Vernier sur Facebook

Depuis début mai, la Ville de Vernier a rejoint d'autres municipalités et a ouvert un portail officiel sur Facebook. Rejoignez-nous sur cette nouvelle plateforme de communication :

<http://www.facebook.com/VilledeVernier>



Devenez fan pour être au courant des événements et manifestations, découvrir des galeries photos et des vidéos et partager vos regards sur notre ville!

Stockage des pétroliers à Vernier: Quels risques? Quelles perspectives?

La Ville de Vernier vous convie à une table ronde réunissant les acteurs et la population concernés par les enjeux liés au stockage pétrolier.

Etat des lieux: dangers et sécurité
Projets et perspectives: rêves et réalités
Diversité des points de vue: acteurs économiques, collectivités publiques et population

Judi 28 juin 2012 à 20h

Aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6 à Vernier-Village.

Bus 6, 19 et 28, arrêt « Vernier-Ecole »



© Blaise Lambert / photographie aérienne

Rencontre organisée en partenariat avec la Communauté d'Etude pour l'Aménagement du Territoire/Groupe d'étude de la spatialité des risques, EPFL.



Taxe professionnelle communale

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant, sur le territoire de la ville de Vernier, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale. Ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la ville de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, CP 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 16.

La protection civile de Vernier et son service d'assistance

La protection civile suisse (PCi) est un corps organisé en 23 associations cantonales dont le but est l'assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes. Il s'agit de l'un des cinq piliers de la protection de la population, aux côtés des pompiers, de la police, des services techniques et des services sanitaires (ambulances, hôpitaux, etc.).

On connaît parfois mal l'étendue des tâches de ce corps (protection, assistance et appui). A Vernier, nous devons avoir, comme toutes les autres municipalités suisses, des acteurs du secours à la mesure de notre population et des dangers potentiels. Le service d'assistance est, avec les troupes d'appui, celui qui a le plus d'hommes incorporés et il se doit d'être à même de répondre aux diverses demandes de nos autorités et partenaires.

Récemment, une réforme « PCi21 » a modifié les attributions demandées à notre commandement et un nouvel état-major est entré en fonction avec une volonté de dynamiser l'approche de la protection civile et de mettre en place un service en phase avec les problèmes relatifs à notre commune.

Nous nous devons de créer des exercices basés sur la réalité afin de valider les instructions et également instruire les données d'ordre et missions, avec nos différents partenaires (gendarmerie, police municipale, armée, pompiers) et égale-

ment d'autres institutions publiques (écoles, parascolaire, ou encore EMS de la Châteline par exemple).

Exercices grandeur nature | Le jeudi 19 avril à 8h45, nos hommes ont été alarmés pour aider à évacuer les établissements scolaires de Vernier-Place et Vernier Ranches, ce qui représente un total d'environ 800 élèves. Ils devaient contrôler le bon déroulement de l'évacuation et notamment rechercher et aider les élèves ayant des problèmes de mobilité.

Suite à ce premier exercice, les équipes de la protection civile ont reçu diverses instructions sanitaires et psychologiques par un cadre de l'armée en charge du groupe PEER Romand (assistance psychologique d'aide en cas de catastrophe).

A 16h, nos hommes sont ensuite partis évacuer les enfants en charge du parascolaire aux établissements des Ranches et Vernier-Place. Ils ont aidé à la préparation des goûters et se sont occupés des enfants jusqu'à 18h.

Vers 20h45, l'armée nous a engagés pour une mission de renfort suite à un crash d'avion simulé. Divers moyens sont partis en reconnaissance et amener le matériel. Malheureusement, en se rendant sur place, deux véhicules de la PCi ont eu un accident et certains de nos hommes ont poursuivi à pied. Comme ils se sont retrouvés sur place les premiers, ils ont dû prendre les bonnes mesures : informer les secours,



Les hommes de la protection civile ont pris soin avec bonne humeur des résidents de l'EMS de la Châteline durant une journée d'exercice et les aînés ont remercié avec cœur et gentillesse.

l'état-major, l'armée et soigner les hommes blessés notamment. Cette intense journée d'exercice a servi à nos hommes pour se rendre compte de toute l'échelle de secours et de commandement et à réviser les instructions sanitaires et psychologiques (defusing/debriefing). Chacun a pu mieux comprendre une partie de notre mission.

Egalement auprès des aînés | Le vendredi 20 avril, avec Dominique Badin, responsable de l'animation de l'EMS de la Châteline, nous avons prévu une évacuation et prise en charge de sept résidents, deux en chaise roulante et un malvoyant ainsi que des accompagnants, suite à un cas inventé d'épizootie (maladie).

Après une visite des lieux et une présentation des métiers de l'EMS, nous avons pris en charge les résidents et sommes partis en promenade avec eux. Nous voulions, au-delà de l'exercice, que ces résidents passent une journée exceptionnelle. « Messieurs, ce sont mes grands et vos grands-parents », nous a rappelé le chef du domaine de l'assistance.

Plus qu'une simple journée, nous avons vécu pour certains une complicité incroyable, pleine d'émotions, de sourires et de surprises malgré le temps maussade.

Durant ces deux jours, même si nous sommes tous miliciens et donc soumis à l'obligation de servir, nous avons exercé

avec plaisir notre aide aux personnes en danger et par ailleurs partagé des moments d'amitié.

Premier-lieutenant André Sotomayor
(chef du domaine de l'assistance)
et capitaine Riccardo Sacco
(commandant)

RECRUTEMENT

L'armée et la protection civile (PCi) recrutent en commun. Elles disposent à cet effet de six centres de recrutement répartis sur le territoire suisse. Les femmes suisses peuvent également devenir soldats de PCi, soit en volontariat, soit en allant dans un centre de recrutement si elles le souhaitent après la journée de présentation de l'armée (obligatoire pour tous les citoyens devenus majeurs, hommes et femmes). Dans ce dernier cas, elles deviennent astreintes et ont l'obligation de servir jusqu'à 40 ans. Elles ne paient cependant pas la taxe militaire. Les étrangers résidant en Suisse (permis B et C) peuvent devenir soldats de PCi sur la base du volontariat.

Contact :
Sécurité civile, via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 44, securite-civile@vernier.ch

Horaire d'été du service de l'état civil

Durant la période des vacances scolaires, soit
du 2 juillet au 24 août inclus

l'état civil répond à vos appels uniquement le matin de 9h à 12h, toutefois le guichet reste ouvert selon les horaires habituels, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.

Vous avez également la possibilité de nous joindre par e-mail : etat-civil@vernier.ch ou par fax au **022 306 06 31**.

Nous répondrons à vos demandes dans les plus brefs délais.

Récupération des déchets

Encombrants : mardi 3 juillet
Métalliques : jeudi 5 juillet

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Centre d'entretien, via Monnet 3, 1214 Vernier.
Tél. 022 306 07 00.

Associations, louez des gobelets réutilisables pour vos manifestations !

Une association sise à Vernier propose ce service alliant écologie et engagement social. Créée en 1985, l'Orangerie est une entreprise sociale qui propose des services dans plusieurs secteurs d'activités : la peinture, le jardinage, le nettoyage, le débarras, et désormais le lavage de matériel plastique grâce à sa laverie professionnelle. Ce nouveau secteur s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire et offre de nouvelles places de réinsertion. L'objectif est de fournir des emplois à des personnes dans le besoin et non de réaliser des bénéfices. Avoir recours aux services de l'Orangerie garantit d'obtenir un service de qualité, tout en permettant à des personnes en réinsertion de travailler.

La laverie est à Vernier | L'entreprise propose aux organisateurs de manifestations et aux gérants de tous lieux accueillant du public un service de gobelets consignés lavables. Ce gobelet plastique incassable est mis à disposition du public. Une fois la boisson consommée, le gobelet est rendu au bar et la consigne restituée au client. L'équipe de l'Orangerie s'occupe de laver et sécher ainsi que de réapprovisionner les organisateurs et gérants en gobelets propres. L'infrastructure qui permet de traiter de gros volumes et de répondre professionnellement aux demandes est située à Châtelaine sur le territoire municipal.

Le gobelet réutilisable | Le recours au gobelet réutilisable permet d'agir en faveur du développement durable. En effet, la méthode de consigne est extrêmement simple et à portée de chacun. Elle apporte une réduction considérable de déchets à la source et adopte une logique essentielle de durabilité. Les gobelets en fin de vie sont recyclés (fondus, ils trouvent une nouvelle forme et utilité). Ainsi, pour un coût équivalent au compostable ou au plastique, le gobelet réutilisable l'Orangerie permet d'agir en faveur de l'écologie et de développer une visée sociale.

Formule location | La formule inclut la mise à disposition de gobelets, la livraison sur le site de la manifestation et le lavage une fois les gobelets utilisés.

	Eco12 (5 et 10 cl) Prix (location+lavage) CHF 0.18 Nb gobelets minimum/caisse 300/600/900/1200 Prix perte CHF 1.30
	Eco30 (20, 25 et 30 cl) Prix (location+lavage) CHF 0.20 Nb gobelets minimum/caisse 480 Prix perte CHF 1.30
	Eco60 (25, 40 et 50 cl) Prix (location+lavage) CHF 0.22 Nb gobelets minimum/caisse 240 Prix perte CHF 1.30
	EcoVin Prix (location+lavage) CHF 0.30 Nb gobelets minimum/caisse 33 Prix perte CHF 1.80
	EcoFlûte Prix (location+lavage) CHF 0.30 Nb gobelets minimum/caisse 33 Prix perte CHF 1.80

- Pour tous les types de gobelets :
- Supplément lavages difficiles : CHF 0.02/gobelet
 - Supplément tri si gobelets du client + de l'Orangerie : CHF 0.02/gobelet
 - Prix location compteuse : CHF 5.-
 - Prix perte compteuse : CHF 100.-
 - Prix perte caisse : CHF 70.-
 - Prix perte couvercle : CHF 30.-
 - Perte gobelets = gobelets perdus, marqués, cassés, brûlés
 - Lavages difficiles = demande service supplémentaire de nettoyage (vaisselle « piquée », apparition de moisissures)
 - Taux de garde : le bénéfice des gobelets gardés est pour vous, par exemple : verre loué à CHF 2.-, vous payez le prix perte de CHF 1.30, vous gagnez 70 ct.

La livraison est incluse dans le forfait location à partir d'une commande de CHF 150.-.

Pour des commandes inférieures à CHF 150.- et sur la commune de Vernier, un forfait livraison de CHF 30.- peut être facturé (tarif préférentiel pour Vernier).

PLUS D'INFO

Laverie de l'Orangerie, ch. J.-Ph.-de-Sauvage 37
Coopérative Verntissa, 1219 Châtelaine

Tél. 022 796 73 26
www.lorangerie.ch/laverie



Comme il est tant attendu, nous avons le plaisir de vous informer qu'il revient !



Le Vide-Grenier d'Aire – Le Lignon organisé le samedi 1^{er} septembre 2012 sur la place du Lignon

- Le vide-grenier aura lieu par n'importe quel temps, prévoyez donc un abri au cas où le temps ne serait pas clément.
- Les personnes désirant tenir un stand voudront bien se faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous, ce qui assurera la réservation d'un emplacement.
- Les emplacements seront indiqués à partir de 8h après le paiement de l'inscription d'un montant de CHF 2.-.
- Vous pourrez disposer d'une table et d'un banc contre caution de CHF 20.-.
- Aucune installation ne doit endommager le domaine public.
- La vente de boissons et de nourriture ne sera pas acceptée.
- La circulation sur la place du Lignon sera tolérée pour le déchargement et chargement de vos affaires uniquement mais les véhicules ne pourront pas y stationner. Le parking du centre commercial ainsi que celui derrière l'église seront accessibles.
- Les brocanteurs voudront bien s'abstenir de participer à ce vide-grenier.
- Chaque participant est responsable de ses affaires. En cas de vol, de dégâts ou d'accidents, les organisatrices ne seront pas tenues pour responsables.
- La vente des objets se déroulera entre 10h et 17h.
- Après 17h, les participants voudront bien reprendre leurs invendus afin de laisser place nette.

Nous espérons que cette manifestation remportera autant de succès que les années précédentes et attendons vos inscriptions.

Pour tous renseignements : Marilou Matias-Schmidt, tél. 078 648 94 53.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIER DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Tél. _____

Besoin d'une table : Oui Non

Talon à retourner avant le 24 août à :

M^{me} Marilou Matias-Schmidt, avenue du Lignon 15, 1219 Le Lignon

Le Bus Magique en concert

En plus des activités régulières de notre association, nous aimerions vous informer de deux événements gratuits :

Vendredi 22 juin 2012 dès 23h

dans le cadre de la fête de la musique, quatre ateliers du BM vont jouer des reprises rock sur la scène des écoles de musique à la Treille.

**Samedi 7 juillet 2012
à 17h30**

Trois ateliers du Bus Magique joueront au Gena festival à Avully (www.genafestival.ch).

Pour plus d'informations :
www.lebusmagique.ch



« Si t'es été » aux Avanchets

Du 2 au 26 juillet 2012

Nouvelle formule, les ados cuisinent pour vous dans notre nouveau lieu « L'Agora Espace » à la rue François-Dura-four, aux Avanchets. La Maison des Jeunes de l'Eclipse et la Maison de Quartier des Avanchets vous accueillent dans leur nouvel espace spécialement aménagé par les jeunes du quartier pour vous détendre après une journée épuisante de travail ou simplement pour boire un verre à notre terrasse d'été.

12h – 14h : Les adolescents vous proposent/concoctent des plats du jour variés tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 12h pour la modique somme de CHF 5.- (Nombre de places limitées. Réservation le jour précédant le repas, jusqu'à 19h au tél. 076 563 14 40).

13h30 – 18h : Une équipe d'animateurs socioculturels et de moniteurs d'encadrement sera présente pour offrir des activités selon un programme adapté aux envies et aux besoins de vos enfants.

Les mercredis c'est le jour de sortie, inscriptions et renseignement à la buvette de « L'Agora Espace ». Le programme des activités estivales en raviront plus d'un !

Dès 19h (jeudis et vendredis) : Un grill sera mis à disposition au sein de notre nouvel espace convivial pour prendre un repas entre voisins ou tout simplement pour rencontrer d'autres habitantes ou habitants.

Contact : Maison des Jeunes de l'Eclipse, tél. 076 563 14 40 et MQ des Avanchets, tél. 022 796 24 80

Boutique 2000 « du déjà porté » Le Lignon

**Josette Chatelanat
reprend la présidence de l'association**

Où nous trouver : Rez-inf. derrière l'église catholique du Lignon. Parking du centre commercial Bus 7 – 9 – 23 et 51, arrêt « Cité du Lignon »
Tél. 079 301 14 17 – boutique2000lignon@hotmail.fr
Nous recherchons toujours des bénévoles !

A la MACAV

Jusqu'au 30 juin 2012

« Au Tour et Alentours », Tournage sur bois

François Delay, Enzo Bellemo, Paolo Rigo,
Jean-Pierre Dûr, Paul Baldacci, Blaise Vuillaume

Rue du Village 52 – 1214 Vernier
Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements : tél. 079 401 01 90

« Les Repas à 5 francs »

Une nouvelle association aux Avanchets

Les déjà incontournables « Repas à 5 francs », qui sont nés à Avanchet grâce à l'initiative d'une habitante du quartier et au soutien de la Mairie de Vernier via le Contrat de Quartier d'Avanchet, se sont mués en association le 3 mai 2012. Ceci ne change en rien l'organisation, le prix, les menus équilibrés et l'accueil chaleureux, l'ambiance détendue et conviviale qui y règne grâce aux nombreux participants toujours aussi assidus.

Si vous souhaitez soutenir l'association et pérenniser ainsi son action, vous pouvez annoncer votre souhait de devenir membre à l'une des hôtesse au cours d'un repas ou téléphoner au numéro 076 630 33 71. Et si une place au comité vous intéresse, c'est également à ce numéro que vous pouvez vous annoncer.

La cotisation est modique, seulement 10 francs par année. Le Comité, qui convoquera une assemblée générale dès l'automne, vous remercie d'avance pour votre soutien qui fera que les « Repas » devenus un lieu de rendez-vous et de détente tous les mercredis, puissent continuer à accueillir tous les Verniolans, et ceci sans distinction d'âge, nationalité ou confession ni aucune discrimination.

Juillet et août : vacances – reprise le 5 septembre !

Pour le comité, Christiane Fallo, présidente



Jouez, je suis à vous !

Du 18 juin au 1^{er} juillet, trois pianos seront à votre disposition sur l'espace public de Vernier. Nous vous invitons à faire un usage immodéré de ces instruments de 9h à 21h. Envoyez-nous vos vidéos, nous les posterons sur notre page Facebook !

Juin 2011, vous vous souvenez ? Vous vous êtes levés un matin, et vous avez découvert dans les rues de Genève des pianos posés ça et là, sans explication.

En se les appropriant, en jouant, en écoutant, en chantant, en applaudissant, de ces simples instruments sortis de leur environnement, les Genevois ont fait un événement, une rencontre, un générateur d'émotions fortes. Chaque piano s'est élevé au rang de sculpture musicale, remettant en question la notion de propriété et les règles d'utilisation et de partage de l'espace public.

Présenté depuis 2008 dans le monde entier, « Play me I'm Yours » (traduit « Jouez, je suis à vous » à Genève) est un projet de l'artiste anglais Luke Jerram. Des pianos d'occasion apparaissent dans les villes. Installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places ou encore dans les marchés, ces pianos sont mis à disposition du public qui peut se les approprier et en jouer librement. « Play me I'm Yours » a été organisé à ce jour dans 22 villes, dont Genève en juin 2011 à l'occasion de la Fête de la musique. Cette première genevoise a été un immense succès populaire, et il existait une grande attente pour une deuxième édition.

Du 18 juin au 1^{er} juillet 2012, 20 pianos reviennent donc animer les rues du Canton, en Ville de Genève toujours, mais aussi à Carouge, Vernier, Onex et Cologny.

Le service de la culture encourage vivement les Verniolans à s'approprier ces instruments, à les faire vivre au-delà de la sphère privée, à organiser un concert ou une rencontre musicale.

Trois pianos sont à votre disposition à Vernier :

- au centre commercial du Lignon (devant l'entrée principale),
- au centre commercial de Balaxert (devant l'entrée de l'avenue Louis-Casaï), et
- au chemin de Maisonneuve, (devant la bibliothèque de Châteline).



PLUS D'INFO

www.jouezjesuisavous.com
service de la culture : tél. 022 306 07 80

2012, c'est la « fête » à Rousseau

Les Bibliothèques ont sélectionné pour vous quelques œuvres à lire ou à relire, et des documentaires récents sur le plus célèbre des écrivains et philosophes genevois.



« **Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes** » (1755), **texte que Rousseau adressa à la République de Genève, dont voici un extrait :**

« Je conçois dans l'Espèce humaine deux sortes d'inégalité; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la Nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit, ou de l'âme; l'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des Hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir. »

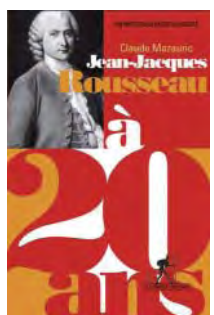
Rousseau y établit la distinction entre inégalités naturelles et inégalité morale, à la source des privilèges d'une minorité et démontre que seule la loi peut surmonter les inégalités naturelles et les privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres. Il y dénonce également une société fondée sur la propriété.



« **Julie, ou La Nouvelle Eloïse** » (1761)

Sous-titré «Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes», ce roman épistolaire raconte l'amour impossible de Saint-Preux, un jeune précepteur, dans une famille à Vevey, et de Julie, qui se verra imposer par sa famille d'épouser un autre homme.

Dans ce roman sentimental, Rousseau explique que le mariage doit se fonder sur l'inclination naturelle de deux êtres et non sur des considérations de classe, d'intérêt ou autre. Cette histoire, qui se terminera par un drame, préfigure le Romantisme à venir. Elle rencontra un immense succès à sa parution et fit pleurer toute l'Europe de l'époque.



« **Jean-Jacques Rousseau à 20 ans : un impétueux désir de liberté** », **de Claude Mazauric**

Comment devient-on l'un des plus grands philosophes du Siècle des Lumières, l'un de ceux qui ont rendu possible la Révolution française, un précurseur du romantisme et de la démocratie ? On imagine que Rousseau a reçu une éducation digne de sa prodigieuse culture et de ses réflexions. Erreur ! Durant son adolescence, Rousseau s'est formé à travers une aventure intellectuelle, vagabonde et multiple.

Il s'essayera aux différentes carrières de prêtre, maître de musique, précepteur, diplomate, écrivain, tout en poursuivant un but : s'instruire de tout, apprendre toujours, y compris dans les sciences et la philosophie, pour mieux connaître les autres et se connaître lui-même.

A lire : « Emile, ou De l'éducation » (1762), la plus célèbre et la plus huée des utopies pédagogiques.



« **Rousseau, une histoire genevoise** », **de Guillaume Chenevière**

Le XVIII^e siècle à Genève est marqué par une lutte de longue haleine entre ses citoyens et les familles dirigeantes. Le peuple revendique une souveraineté que l'oligarchie régnante refuse de lui céder. C'est dans ce contexte que Jean-Jacques Rousseau lie son destin avec sa ville natale. Guillaume Chenevière explique les influences que la vie tumultueuse de Genève au XVIII^e siècle eut sur Rousseau et comment les idées de celui-ci influencèrent la pensée genevoise, en agissant directement ou indirectement à l'émancipation du peuple genevois.

L'auteur éclaire une histoire qu'il est particulièrement intéressant de méditer à une époque où la finance mondiale menace concrètement la souveraineté des peuples.



A lire : « Du contrat social, ou Principes du droit politique » (1762)

Traité politique qui constitue le fondement philosophique de la république moderne.

Rousseau prend le peuple non comme objet, mais comme sujet de son discours et invente ainsi l'idée de la démocratie absolue dans laquelle la souveraineté réside dans le peuple, et non dans les gouvernants.



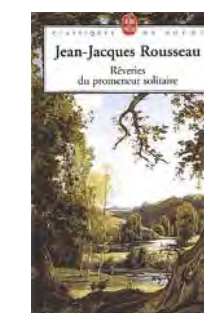
« **Le Chemin de Jean-Jacques Rousseau** », **de Pierre Corajoud**

Guide pédestre de dix balades bucoliques en Suisse romande.

De Genève à l'île Saint-Pierre, des balades assez faciles d'environ quatre heures chacune à travers divers lieux que Rousseau a soit visités, soit habités.

Chaque itinéraire comprend des indications pratiques, telles que moyens d'accès, durée, plan, adresses (restaurants, hôtels, fontaines...).

Chaque balade est complétée par des extraits d'œuvres de Rousseau, ainsi que par des commentaires sur les rapports que ce dernier entretenait avec la nature.



A lire en parallèle avec « Les Rêveries du promeneur solitaire » (1776-1778)

Recueil autobiographique et réflexion introspective qui fait suite aux « Confessions ». L'auteur y consigne ses souvenirs épars, des réflexions sur lui-même et sur l'esprit humain au fil de ses promenades dans la nature, en Suisse ou à Paris.

C'est par l'écriture de ce qui fut son dernier livre que Rousseau trouva enfin la paix avec lui-même.

Retrouvez d'autres titres dans nos bibliothèques, ou consultez le catalogue en ligne des Bibliothèques de Vernier sur www.vernier.ch/biblio
Inscription et prêts gratuits

HORAIRE DE VOS BIBLIOTHÈQUES PENDANT L'ÉTÉ (DÈS LE 30 JUIN)

Avanchets: lundi de 15h à 18h30

Vernier: mardi de 16h à 20h

Châtelaine: jeudi de 16h à 20h

« Les oiseaux ont des ailes, les enfants ont les livres »*

Comment les livres sont-ils amenés aux enfants dans les crèches ? Comment choisir un ouvrage et à quel moment le lire ? Pourquoi proposer des activités en lien avec ces albums ? Quelles attitudes avoir, quel est le rôle des éducatrices ? Toutes ces questions ont rythmé l'année dans les groupes d'enfants de 3 à 5 ans que nous accueillons à l'Espace de Vie Infantile le Lignon.

Passionnées par la littérature enfantine nous participons à l'élaboration et à l'organisation de la bibliothèque de l'institution et désirions mettre en avant cette richesse.

Proposer et lire des livres aux enfants est important : cela lui permet notamment de développer son imaginaire, son attention, son langage, l'expression de ses émotions, et également préparer l'enfant à l'écrit et à la lecture. La pré-lecture joue ainsi un rôle clé : elle apprend notamment comment est disposé un texte, où commence l'histoire et où elle finit, se sert d'images et de sa mémoire pour conter une histoire et la raconter à nouveau. Lire des livres, c'est également faire des liens entre ce que l'on vit et le monde extérieur et faire des liens, c'est enclencher le processus d'apprentissage et mettre en marche le développement de l'intelligence.

L'enfant apprend par imitation et dans un lien affectif

Nous avons un rôle important en tant qu'adulte dans ce projet, car l'enfant voit la relation que nous avons avec les livres et le plaisir que nous y prenons. Par notre intermédiaire, le livre « parle » à l'enfant. Nous l'accompagnons dans sa découverte de l'histoire, des thèmes qui éveillent ses questions et ouvrent au dialogue mais de notre attitude, l'enfant aura envie de « faire comme... », de « jouer à lire... »

La relation affective entre l'adulte, l'enfant et le livre est aussi primordiale. C'est grâce à ce lien et à la confiance qu'il a envers l'adulte que l'enfant va oser aller vers ce monde inconnu des livres et ouvrir la porte sur un champ infini d'explorations, de découvertes. Cette relation est fondamentale pour les futurs rapports de l'enfant avec le livre, tout au long de sa vie.

« Il était une fois dans le groupe des Girafes et des Pingouins... » : le livre comme un outil de pensée et qui donne à rêver !

De nos échanges, de nos connaissances et de notre expérience est né le projet « Raconte-moi une histoire ».

Une histoire | Nous sélectionnons quatre albums chaque mois d'après plusieurs critères : intérêt des enfants, sujet non-sexiste, cohérence avec les saisons, etc. Ces livres sont racontés plusieurs fois aux enfants sous différentes formes : CD audio, spectacle, film Kamishibai, etc. Une fois ces livres intégrés, les enfants peuvent par la suite les regarder seuls durant les moments de jeu « autonome ». Du fait qu'il soit connu et apprécié, l'enfant est attentif à son état, essaie d'en prendre soin. Nous avons également fabriqué ensemble un « hôpital des livres », pour réparer avec les enfants ceux qui sont abîmés et permettre à ces derniers de se responsabiliser face à l'utilisation de ce matériel.



Sortie chaque mois à la bibliothèque de Châtelaire.



Chaque enfant choisit un livre suivant son envie et ses besoins.



Une année riche en apprentissages.

UN OUTIL ET UN MOYEN DE PRÊT

« Tournelivres » est une démarche d'éveil au livre pour les tout-petits et les professionnels dans les lieux d'accueil de l'enfance. C'est un projet qui a été mis sur pied par le centre de ressources en éducation de l'enfance CREDE et Jeunesse et Médias AROLE.



www.crede-vd.ch

Les parents sont aussi informés des livres que nous choisissons afin de pouvoir participer au projet, le prolonger et comprendre ce que l'enfant rapporte à la maison.

Dix activités | Nous proposons en parallèle des activités en lien avec les livres du mois et touchant aux différents domaines de développement de l'enfant : bricolages sur les personnages des livres, cuisine (les girafes en pâte à tresse avec des taches en pépites de chocolat faisaient référence au livre *La girafe blanche qui voulait ressembler à une vraie girafe* et ont eu beaucoup de succès), jeux, parcours psychomoteurs, activités musique et mises en scène théâtrales.

Ces lectures permettent également de nombreuses activités de logique, notamment la mise en liens avec des propriétés physiques : la taille, les températures, les formes, les couleurs, etc.

Mille apprentissages | Nous observons par exemple que l'enfant aime que l'on relise plusieurs fois une histoire car il peut s'identifier, s'approprier le livre, revivre des émotions et se rassurer petit à petit. Nous pouvons également travailler sur des thèmes qui éveillent des émotions et les explorer. Enfin, il est essentiel de donner la possibilité à l'enfant de se détacher affectivement, c'est-à-dire qu'il ait la liberté de dire qu'un livre ne lui plaît pas sans avoir peur de nous décevoir.

Ces instants de lecture sont synonymes d'écoute, d'échanges et de respect, respect des envies des enfants et respect de

l'objet livre. Certains « détails » ont en effet leur importance comme le nom de l'auteur qui permet de faire prendre conscience aux enfants qu'il y a une personne derrière l'histoire et les dessins. Respecter le texte tel qu'il est proposé par l'auteur c'est respecter l'auteur mais également l'enfant qui se sentira en sécurité de retrouver la même histoire lue par des adultes différents.

Cette activité permet à l'enfant de donner du sens aux règles, d'acquiescer des notions de respect du matériel, telles que de tourner les pages délicatement, les ranger une fois terminés, mettre de côté les livres déchirés, etc. Nous n'avons donc pas hésité à leur en donner l'accès et à mettre entre les mains des petits les « beaux » livres car, selon nous, ils doivent être touchés et manipulés pour vivre : un livre abîmé est un livre aimé.

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et pour conclure notre projet, nous souhaitons concevoir un livre avec nos groupes d'enfants, en partant de leurs centres d'intérêt, de leurs idées et de leurs mots.

Et notre plus belle récompense c'est d'entendre les enfants nous demander à tout moment et en tout lieu : « Raconte-moi une histoire » !

Caroline Brunetière, Sandrine Lance, Aline Ponti Demierre

*Alain Serres, auteur de littérature de jeunesse, directeur des éditions *Rue du monde* et instituteur en maternelle.

Les enfants de la danse : cours dans plusieurs quartiers

La Ville de Vernier porte depuis de nombreuses années une grande attention à la danse. Certains se rappelleront l'important festival de danse contemporaine qui a ravi un grand public dans les années 1980 et accueilli des pointures internationales de la discipline. La municipalité s'implique à nouveau dans la promotion de cet art et souhaite proposer plus régulièrement des spectacles et événements de professionnels et amateurs.

« Pour le Conseil administratif la culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité », explique le Conseiller administratif en charge de la culture Pierre Ronget, « ainsi une collectivité a le devoir de favoriser l'expression artistique en facilitant l'accès de la population à la culture par une offre variée et de qualité. Un exemple est parlant. Sur les 450 élèves du Lignon ayant participé activement aux représentations données au Bâtiment des Forces Motrices de l'opéra *Orphée et Eurydice* de Gluck, un nombre important a manifesté le souhait de faire

de la danse, de suivre des cours de chant ou de jouer d'un instrument. Le but est atteint. »

Danse contemporaine, salsa ou hip-hop : de nombreux styles de danse peuvent donc être pratiqués par les Verniolans dès leur plus jeune âge (4 ans).

Entrez dans la danse et inscrivez vos enfants dès maintenant pour les cours de la rentrée (début septembre) !

Aïre – Le Lignon |

Atelier de danse Manon Hotte (ADMH) – Atelier de danse pour travailler l'écoute de soi et des autres, développer la concentration et l'attention, découvrir et prendre conscience des différentes parties du corps, de son volume et ses appuis, développer la coordination, aborder le vocabulaire de la danse contemporaine, écouter et percevoir différents styles de musique, structurer l'espace et à le partager avec les autres, créer et à danser des danses, partager des découvertes.

4-6 ans – Eveil (4 ans) : mercredi de 9h30 à 10h20 (50 min.) / Initiation 1-2 (5-6 ans) : mercredi de 10h30 à 11h20 (50 min.)

7-8 ans – Atelier 1-2 (7-8 ans) : mercredi de 11h30 à 12h30 (60 min.)

Tarifs : 1 leçon/semaine (50 min.) : tarif annuel : CHF 804.- ; Tarif trimestriel : CHF 273.- / 60 min. : tarif annuel : CHF 930.- ; Tarif trimestriel : CHF 316.- avec réduction famille, chômeurs : 10% et sous certaines conditions, **l'élève peut avoir droit à une exonération jusqu'à 90% de son écolage.** Formulaire à télécharger : www.ateliermanonhotte.ch/atelier/cours/inscription-2012.html

Lieu des cours : Ecole du Lignon, place du Lignon 20-22, Montée E – salle de rythmique 2 (sous-sol), 1219 Le Lignon

Renseignement : Atelier Danse Manon Hotte, tél. 022 340 25 34, www.ateliermanonhotte.ch, info@ateliermanonhotte.ch.

K'ARTierdansE – Un lieu de créativité pour les jeunes dès 4 ans.

Réunir dans un même espace l'enseignement et la recherche chorégraphique. Des ateliers de danse divisés par tranches d'âges auront lieu toute la saison.

Lundi 16h30 dès 4 ans ; 17h30 dès 7 ans / Mardi 16h30 - 19h30 Compagnie K'ARTierdansE / Mercredi 13h dès 11 ans ; 14h dès 15 ans ; 15h15 dès 9 ans / Samedi 16h - 18h atelier chorégraphique.

Tarifs : 1 atelier CHF 60.- par mois ; 2 ateliers CHF 100.- par mois ; 3 ateliers CHF 140.- par mois.

Lieu des cours : Centre culturel et sportif des Libellules, ch. du Château-Bloch 1, 1219 Châteline

Renseignements : Emily de Kuyper Gomes, tél. 076 469 52 08, kartierdanse@hotmail.com, www.kartierdanse.ch/fr/accueil

Mixdance

Pour enfants garçons et filles dès 5 ans, jeunes et ados.

Classique, hip-hop (+ h.h ragga-impros-chorés persos), funky, vidéostyles (clips), oriental, cabaret burlesque, zumbio-latino, complet-abdos-fessiers, pilates.

Tarifs : 1 essai gratuit sans engagement. 1 heure par semaine : CHF 75.- / mois ; 2 heures par semaine : CHF 145.- / mois ; 3 heures par semaine : CHF 215.- / mois.

Lieu des cours : Ecole du Lignon III, Place du Lignon 22-24, 1219 Le Lignon

Renseignements : Catherine, tél. 079 317 61 31, Ludo, tél. 079 289 98 13, direction@mixdancegeneve.com, www.mixdancegeneve.com

VEART

Cocktail latin : l'objectif de ce cours est de faire découvrir les danses et les musiques latines aux enfants, de leur permettre de développer leur confiance en eux. La salsa, le reggaeton et les rythmes afro-cubains sont des danses qui vous feront découvrir une autre façon de vous dépenser.

JARDIN DE ROBINSON DE BALEXERT : C'EST L'ÉTÉ !

Mardi 26 juin

18h30-22h Maquillages à l'école de Balexert

Vendredi 29 juin

18h-21h Jeu du tri dans le cadre des Promotions à Vernier-Village

Dès le lundi 2 juillet

à 9h Ouverture d'été pour les inscrits – toutes les semaines sont complètes

dès 14h Accueil libre tous les jours de la semaine, sauf certains jeudis pour cause de sorties

Contact : Av. de Crozet 39, 1219 Châteline
Tél. 022 797 00 67, jr.balexert@fase.ch

Le cours, d'une durée d'une heure, comporte une première partie d'échauffement, et une deuxième partie composée d'exercices ludiques où les enfants apprennent différents enchaînement de pas sur des musiques latines. Avec Yimy, professeur de danses cubaines, diplômée à Cuba.

Pour enfants de 6 à 12 ans, jeudi de 18h15 à 19h15.

Tarifs : CHF 150.- pour 10 cours.

Lieu des cours : Centre culturel et sportif des Libellules, ch. du Château-Bloch 1, 1219 Châteline

Renseignements : Pablo Aubia, tél. 022 796 89 92, info@veart.ch, www.veart.ch

Vernier-Village |

Vernier dance

Ecole de danse dès 4 ans : hip-hop, classique, break dance, popping, tae-bo et aerobic. Les cours sont donnés tous les jours dès 16h30, ainsi que le mercredi et samedi toute la journée.

Tarifs : Inscriptions possibles toute l'année, cours d'essai et inscription gratuits. CHF 160.- pour 12 cours.

Lieu des cours : via Monnet 6 et à la salle de rythmique de l'école des Ranches, 1214 Vernier

Renseignements : tél. 076 223 56 95, vernierdance@bluewin.ch, www.vernierdance.ch

LA ROULOTTE D'ANIMATIONS ITINÉRANTES DE L'ALIBI

**Jeux et des sorties entre 14h et 20h
durant tout le mois de juillet 2012.**

Elle accueille tout public en deux emplacements du secteur Vernier-Village :

- les deux premières semaines, soit du 2 au 15 juillet, le long de la route de Peney (vers le BARAC)
- les deux dernières semaines, du 16 au 29 juillet, au foyer des Tattes (chemin de Poussy 1, vers le bâtiment A)

Pour plus d'information, veuillez consulter notre blog sur alibivernier.blogspot.com ou contactez-nous au tél. 022 341 04 08.

saison 2012/13
inscriptions

Atelier Danse Manon Hotte / Compagnie Virevolte

Lieu de formation, de recherche,
de création chorégraphique

www.ateliermanonhotte.ch



Un dîner presque parfait façon Coudriers

Comme chaque année, près de 200 élèves de 10-11^e années du CO des Coudriers ont participé à des activités de sensibilisation aux enjeux du développement durable (agenda 21). Plusieurs classes ont travaillé sur l'alimentation et notamment la classe 1107.

En petits groupes, les élèves ont décidé d'un menu à leur goût (entrée, plat, dessert) et ont ensuite évalué ces repas en fonction de critères présentés auparavant en classe: économie, éthique, environnement et santé. Les menus et leurs évaluations ont été présentés sur des panneaux, certains comiques ou avec du relief (fenêtres s'ouvrant sur des informations).

Comme l'explique un groupe d'élève, « ce travail consistait à nous faire prendre connaissance des produits que nous achetons en permanence et donc à faire attention à ce que nous achetons ». Une autre équipe a souligné: « Lorsque nous allons faire les courses (rarement) nous choisissons les produits les moins chers mais par contre nous ne savons pas s'ils sont de bonne qualité. »

« C'est la première année que nous avons fait un panneau à propos du développement durable », expliquent Venera, Marina et Angela. « Nous avons choisi un menu équilibré et très goûteux, c'est pourquoi nous avons choisi le titre *Menu gustatif*. Il est également bon pour la santé car il y a de la salade et c'est un menu qui n'est pas très gras. Du côté économie et environnement nous l'avons bien noté, mais par contre le résultat du point de vue « éthique » est plutôt négatif car les produits ne sont pas issus du commerce équitable et on ne sait pas si les producteurs sont bien payés. »

« Notre repas est constitué d'une salade de carottes, d'un gratin de pommes de terre et d'une glace à la vanille », expliquent d'autres. « C'est un repas très



facile à réaliser et très bon. De plus, nous avons choisi des produits de saison. Par contre, ce menu a le fort désavantage de ne pas être équilibré: il est assez gras et manque de fruits et légumes. Ce travail n'a pas réellement changé notre façon de manger ou de choisir nos aliments, mais ce fut enrichissant et agréable à réaliser. »

Jonathan, David et Laura ont pour leur part fait « un menu goûteux et pas cher, par contre il est gras et sans légumes. Il s'agit d'une salade de crevettes, d'une fondue chinoise et d'une tarte aux

pommes. Nous avons choisi des plats que nous arrivons à réaliser. »

Une partie des élèves a d'ailleurs cuisiné son propre menu: « Nous nous sommes retrouvés chez un ami et avons cuisiné ce menu. Tout le monde a participé. Nous avons choisi des produits que tout le monde aime: la salade mixte, un gratin et le milkshake. Nous étions satisfaits de notre repas très goûteux. »

Angela, David, Jonathan, Laura, Fatlind, Marina, Venera, Gabriel, Kim, Aurélie, Rodrigo, Andreia, Christian, Cristian, Alessia, Savannah, Francisco, Ardian.

AMBIANCE ESTIVALE GARANTIE À LA MQ D'AÏRE-LE LIGNON !

Quatre excursions seront proposées aux enfants les jeudis et des animations pour tous le reste de la semaine.

On se réjouit de vous rencontrer sur le terrain et de partager ces moments conviviaux avec vous !



Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon
Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aire
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91
www.mqal.ch - info@mqal.ch

Activité pour seniors issue des rencontres Cafés-Croissants

Invitation aux habitantes et habitants des Avanchets dès 55 ans
Visite du zoo de Servion et menu malakoffs

Jeudi 20 septembre 2012
de 8h30 à 17h30 environ

Inscription indispensable dès le 11 juin: service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Prix (le tout, hors boissons): CHF 30.-/pers. avec le soutien du Contrat de Quartier des Avanchets.

Transport: car devant le sauna des Avanchets, rendez-vous à 8h30.

Cette excursion a été préparée par un groupe de retraités des Avanchets, avec le soutien du CAD (Centre d'animation pour retraités), de la Maison de Quartier des Avanchets, du Contrat de Quartier Avanchets et du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.



NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Nos autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2012 en les conviant à une réception qui aura lieu le 12 novembre prochain.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier.
Pour tout renseignement: tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch

Nom:

Prénom de Madame:

Adresse:

Localité:

Mariés le:

Prénom de Monsieur:

N° postal:

Tél. privé:

à la mairie de:

Sorties avec les enfants du Centre Aéré aux Evaux

Cette année, les enfants, les animateurs et les animatrices du centre aéré proposent aux aîné-e-s de la Ville de Vernier de passer une journée récréative avec eux, sur inscription :



Jeudi 19 juillet et jeudi 16 août

Prix par jour: CHF 8.- par personne à payer sur place. Ce montant couvre les frais du repas avec les boissons.

Départs : En bus, départ depuis votre quartier, entre 10h et 10h45, retour vers 16h30 (l'horaire précis sera fourni lors de l'inscription).

En juillet : Au menu melon de Cavaillon, jambon cru des Grisons, salade de mesclun puis rosbif sauce tartare, gratin dauphinois, jardinière de légumes et mille-feuille aux fraises, glace vanille pour le dessert.
Animation : loto



En août : Au menu, des spécialités libanaises végétariennes
Animation : animation autour de la mémoire et du mime

Inscriptions obligatoires auprès du service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, tél. 022 306 06 70

Délai d'inscription jeudi 5 juillet pour participer à la sortie du 19 juillet
vendredi 3 août pour participer à la sortie du 16 août

Les transports sont offerts par la Ville de Vernier. Un transport spécial pour les personnes handicapées peut être commandé au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

« RENCONTRES MUSICALES » POUR LES SENIORS DES AVANCHETS DÈS 55 ANS, ACCOMPAGNANT-E-S BIENVENU-E-S

Samedi 25 août 2012 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).

Entrée libre. Boissons et pâtisseries à prix modique.
Accessible aux personnes à mobilité réduite.
Appelez-nous pour de plus amples informations, tél. 076 327 32 08

Avec la participation de l'association



Le Club de Tennis de Table (CTT) Châtelaine retrouve la Ligue Nationale

C'est fait! L'effort et la persévérance ont fini par payer. La première équipe du club de tennis de table verniolan est promue en Ligue nationale! Avec la mention du mérite.

En effet, après avoir terminé 1^{re} de sa ligue régionale, cette équipe avait préparé minutieusement son déplacement au Landeron les 12 et 13 mai, pour un tour final de promotion qui n'accorde que quatre sésames alors que 16 équipes y sont engagées... Or, plutôt que de faire appel à des mercenaires étrangers, le CTT Châtelaine avait décidé de faire confiance aux joueurs du cru: Frank Souiller, Thierry Gaudreau, Daniel Loureiro, tous d'anciens et fidèles cadres du club, auxquels se joignait Maël Piccoli, âgé d'à peine 15 ans et pourtant déjà depuis cinq ans au CTTC: produit de la formation du club, et fer de lance de l'équipe (!).

La décision de s'en tenir à ses propres joueurs était la bonne, car la première équipe a, lors de ces finales de promotion, sans aucun doute trouvé son atout majeur dans l'esprit de groupe.



De gauche à droite: Frank Souiller, Thierry Gaudreau, Daniel Loureiro et Maël Piccoli.

Les joueurs du CTTC étaient si unis, si solidaires et si combattifs qu'ils en ont été félicités, avec grand fair-play, par leurs propres adversaires du jour! Une belle image sportive.

Il y a un an, j'écrivais dans ce même journal un article intitulé « Le CTT Châtelaine tourné vers l'avenir ». Ma boule de cristal avait vu juste.

Pour le CTT Châtelaine, Daniel Loureiro

JEUNESSE

COURS DE NATATION INTENSIFS POUR ENFANTS DÈS 5 ANS

**du lundi 16 au vendredi 20 juillet
et
du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2012**

Cours : Otarie (accoutumance) à 9h30 et 10h10
Ecrevisse (débutant 1) à 10h50 et 11h30
Hippocampe (débutant 2) à 12h20

Prix: CHF 45.- / 5 cours par semaine (entrées à la piscine comprises), cours de 40 minutes.

Inscriptions du lundi au vendredi de 9h30 à 16h15 au secrétariat du service des sports, tél. 022 306 07 70.

Nombre de places limité !

Le FC Vernier en 2^{ème} ligue inter

En ce dimanche 13 mai 2012 le FC Vernier a pu fêter la promotion de sa première équipe.

En effet, l'équipe de 2^e ligue entraînée par Claudio Morelli et son assistant Antonio Melcarne a battu Plan-les-Ouates sur le score de 1 à 0. Cette magnifique victoire assure la montée en 2^e ligue inter. Cette équipe avait déjà réussi lors de la saison 2010-2011 à faire l'ascension de 3^e ligue en 2^e ligue en finissant champion genevois, en alignant 15 victoires consécutives.

Ils ont remis cela cette saison en finissant 1^{er} à deux journées de la fin du championnat avec suffisamment de points d'avance pour ne plus être rejoints. Lors du second tour, ils ont récolté huit victoires et un nul pour neuf rencontres disputées. Une promotion qu'ils ont dédiée à leur regretté président. Un immense bravo et un grand merci pour cette fantastique saison.

Du côté féminin, l'équipe de 4^e ligue entraînée par Clara Salamo a terminé première de son groupe et est donc elle

aussi championne. N'oublions pas les juniors A entraîné par Alfredo Foschini, qui ont brillamment remporté la coupe genevoise en battant Athlétique-Régina sur le score de 2 à 0.

L'équipe de 4^e ligue entraînée par José Manuel Dinis quant à elle sera aussi promue en 3^e ligue.

Un week-end rempli d'émotions pour les supporters verniolans.

Pour le FC Vernier, Isabelle Monin



NOUVEAU : COURS D'AQUABIKE À LA PISCINE DU LIGNON

Du 2 au 26 juillet

Piscine du Lignon
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon



Faire du vélo dans l'eau : le champion toutes catégories pour brûler les graisses, raffermir le corps et éliminer efficacement la cellulite, tout en étant dynamique et ludique.

Ouvert à toutes et tous car même les sportifs de haut niveau trouvent leur compte dans cette activité musculaire et cardiovasculaire intense... Et grâce à l'eau, jamais de traumatisme, ni courbature.

La séance : CHF 20.- payable en avance, entrée à la piscine non comprise.

Informations et inscriptions :
service des sports, tél. 022 306 07 70

Trafic à Vernier-Village

Migros, ou comment annuler d'un coup les effets des mesures de réduction de trafic devant les écoles de Vernier-Place, des Ranches et de l'Ecole allemande.

Chacun se pose la question du devenir des surfaces que la Migros va libérer puisque leurs nouveaux locaux situés à l'angle de la route de Peney et de Satigny seront disponibles cet automne.

Eh bien ! la réponse nous a été transmise par la *Tribune de Genève* le 3 avril 2012 : La Migros va créer une braderie ou « outlet » pour liquider à bas prix les invendus alimentaires et autres marchandises de ses magasins régionaux !

D'habitude ce type de magasin se situe dans des zones industrielles et la Migros a estimé que Vernier-Village en était une ! D'ailleurs à Villeneuve l'« outlet » est situé en pleine zone industrielle, ce qui ne pose pas de problème de trafic ou de stationnement. Au contraire à Romanel-sur-Lausanne, dans une zone urbanisée, les problèmes de trafic, stationnements sauvages, etc., sont évidemment présents à longueur de journée ; 35 places de stationnement toujours occupées et des voitures en double file...

Que la Migros ne veuille pas lâcher la surface qu'elle loue depuis des décennies pour qu'un de ses concurrents y vienne se comprendre, mais que son choix se porte sur l'aménagement d'un dépôt

pour liquider ses stocks d'invendus est une autre chose ; ce d'autant plus que cette enseigne ne possède rien d'identique dans un rayon de 50 km, que la clientèle visée n'est pas celle qui fréquentera le futur magasin de Vernier et que Migros fera tout ce qu'il faut pour attirer les clients, d'où qu'ils viennent.

C'est tout de même faire preuve d'une belle arrogance vis-à-vis de notre commune et de ses habitants, alors même qu'elle se veut proche de la population ou plutôt de ses clients potentiels et qu'elle dispose d'un service de la communication efficace, que **Migros n'ait même pas jugé utile et nécessaire d'en informer qui que ce soit à Vernier !**

Alors que la commune cherche avec l'Etat des solutions pour diminuer le trafic de transit devant les écoles, faciliter le passage des bus pour éviter que les personnes qui se rendent en ville n'utilisent leurs voitures et augmentent encore les bouchons sur les routes autour et dans le village, la Migros veut implanter au Village le seul « outlet » de la région. Il n'y a pas besoin d'être un spécialiste pour comprendre ce que cela va « apporter » à Vernier en terme de trafic. Cela fait déjà quarante ans que les habitants du village et environs doivent se contenter

de ce triste magasin dont l'agencement remonte aux années 1970 (voir le carrelage...).

Au moment où enfin une nouvelle surface moderne de vente va être disponible pour les habitants du village, Migros va ouvrir un dépôt de vente à très bas prix et attirer tout le trafic régional que nous souhaitons éviter ; Migros connaît parfaitement la problématique du trafic généré par ses magasins et ne pourra pas dire « on ne savait pas ».

Décidemment, à l'ère de la communication et du dialogue, le monologue est encore de mise. Un espoir subsiste encore, que la coopérative Migros sorte de sa tour d'ivoire et veuille bien s'expliquer ; nous sommes ses coopérateurs et Migros n'est pas une société à but lucratif devant verser à tout prix des dividendes à ses actionnaires.

La qualité de vie à laquelle nous tenons plus que tout ne sera en aucun cas améliorée par l'augmentation du trafic générée pour pouvoir venir acheter cinq brosses à dent pour le prix de deux !

Le Comité

L'autoroute de contournement n'est pas où vous croyez !



1. Chemin de Mouille-Galand

Il fut un temps, rétrospectivement heureux, où le chemin de Mouille-Galand était emprunté dans un sens le matin et dans l'autre en fin d'après-midi, avec une telle régularité horlogère du lundi au vendredi qu'il n'était pas nécessaire de porter une montre. Il suffisait de compter les véhicules à la minute, quand le nombre avait doublé en soixante secondes, on avait l'heure de l'observatoire chronométrique de Vernier. On savait qu'il était **exactement** 7h30 ou **exactement** 16h. Si on voulait sortir de nos portails autour de ces deux heures-là, il suffisait d'anticiper de quelques minutes.

Aujourd'hui, on serait bien en peine de compter le nombre de véhicules qui passent dans ce chemin **dans les deux sens, à toute heure et 7 jours sur 7**. On ne compte plus non plus les camions de plus de 3,5 tonnes qui circulent au mépris de la signalisation routière (!) sans risque vu que ce tronçon est évité par nos policiers, mais quel danger pour les piétons...

A quand un carrefour route de Montfleury/avenue L.-Pictet aux feux **correctement réglés pour le trafic automobile** aussi et pas seulement pour les bus TPG ?

A quand la fermeture au trafic de transit du chemin de Mouille-Galand afin que les piétons se sentent à nouveau en sécurité sur un chemin communal sans trottoir ?

Il est l'heure de faire quelque chose !

Malheureusement, les seules choses que l'on voit bouger, ce sont les demandes d'autorisation qui vont créer 232 places au début du chemin, dans le virage la création de jardins familiaux avec 110 places et l'ouverture prochaine d'Arc Center avec le trafic que cela va générer.

2. Déclassement Montfleury / Crotte-au-Loup

Voici les dernières informations que nous partageons volontiers avec vous, habitants de Vernier, après la tenue de notre assemblée générale 2012.

En automne 2009, vous avez peut-être été de ceux (env. 900 signatures) à signer la pétition contre les trois déclassements, du Signal, Montfleury et Crotte-au-Loup, pour installer des zones industrielles et artisanales sur ces trois périmètres, aujourd'hui rempart de verdure et de biodiversité pour Vernier.

Nous avons été très rapidement reçus par nos autorités communales, elles aussi protestataires à l'unanimité contre ces déclassements.

En mars 2012, la commission de l'aménagement de l'Etat de Genève nous a auditionnés. Nous y avons reçu un accueil attentif et très positif. Parce que nos arguments sont imparables et sans équivoque, notre dossier est reparti au Conseil d'Etat (c'est-à-dire là d'où il vient) pour justifications écrites circonstanciées de ces déclassements, assortis d'une démarche de nouvelle étude actualisée de l'impact des nuisances sonores occasionnées par l'AIG sur notre qualité de vie.

Avec l'aide de tous, nous avons donc gagné une première bataille importante pour la défense de la qualité de vie à Vernier.

Association de défense des propriétaires de la zone « Montfleury » p.a. M^{me} Sylviane Cover, chemin Mouille-Galand 8G, 1214 Vernier

Association de défense des propriétaires de la zone « Crotte-Au-Loup » p.a. M^{me} Arlette Cramatte, chemin des Bouleaux 5, 1214 Vernier



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 19h

Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

Salon de coiffure « AQUARELLE »

Ouvert tous les jours de lundi au samedi

Vous invite à découvrir Shirlei, nouvelle esthéticienne indépendante, tél. 078 678 90 30

Épilation, manucure, pédicure, soin amincissant technispa, soin jambes lourdes technispa, soin du visage et corps (mary coh), pose de gel, extension des ongles, extension des cils.

Centre commercial des Avanchets – rue du Grand-Bay 21 – 1220 Les Avanchets

Tél. 022 796 45 53

Avec au sans rendez-vous!



À LOUER

PARKINGS INTÉRIEURS

Chemin de Poussy 38 à 44 Loyer mensuel Fr. 74.–

Rue du Village 3 Loyer mensuel Fr. 150.–

Rue du Village 28 Loyer mensuel Fr. 120.–

COGERIM - Service location

Mme DURET 022 594 34 14

Rue Thalberg 8 – 1201 GENEVE

E-mail : location@cogerim.ch

www.cogerim.ch

Givaudan
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création : unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



autos énergies
e-comobilité et énergies renouvelables

Jusqu'à 650.- de subvention à l'achat d'un VAE



Conseils et essais

133, route de Peney - 1214 Vernier
Tél. 022 341 08 74
www.a-e.ch info@a-e.ch

COGERIM
GERANCE
IMMOBILIERE
PLANS FINANCIERS
CONSEILS
ENTRETIEN
IMMEUBLES
& PARCS
GENÈVE

Siège:
Rue Thalberg 8
1201 Genève
Tél. : 022 594 34 34
Fax : 022 594 34 35
info@cogerim.ch
www.cogerim.ch

Gérance centrale:
Rue du Grand-Bay 21
1220 Les Avanchets
Tél. : 022 594 34 94
Fax : 022 594 34 95
gc@cogerim.ch

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- Pour future maman, collants de grossesse neufs, support pour bas-ventre, coussin d'allaitement, sac d'hiver avec fermeture éclair pour poussette/siège voiture jusqu'à 36 mois, porte-bébé avec support dorsal, 2 sacs pour dormir jusqu'à 24 mois, tire-lait, chaise à manger transportable (réglable 3 hauteurs), habits de naissance pour bébé, sac isotherme pour goûter, 2 étagères pour livres, plusieurs accessoires, etc. Habits pour garçon en plus à donner. CHF 450.-
Tél. 078 805 95 24
- Tapis « KAYSERI » 2x3m. 20'000 nœuds/m² beige-vert-clair. Très bon état. CHF 500.-
Tél. 022 796 78 63
- Excellent état, cause départ
 - Piano « Zimmermann » CHF 1'500.-
 - 6 chaises en bois travaillé brun clair à CHF 150.- la chaise
 - Une table pliable en bois massif CHF 250.-
 - Une cuisinière « Therma » plaques en vitrocéram CHF 250.-
 - Un canapé en velours bordeaux et bords en bois travaillé 3 places neuf CHF 2690.- CÉDÉ à CHF 500.-
 - Un lustre « Murano » 6 branches CHF 450.-

Tél. 076 581 9012

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif: infocom@vernier.ch ou tél. 022 306 06 20

30 ANS
d'Entreprise

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

aprilia
RS4 50
16 ANS
SP MOTOS .CH

Juin

Mercredi 20 juin – Grillades dès 18h30 à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon.

Jedi 21 juin – « Cafés-Croissants » à 9h30 dans l'immeuble IEPA aux Avanchets.

Jedi 21 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 22 juin – Le Bus Magique en concert dès 23h sur la scène des écoles de musique de la Treille, Genève.

Jusqu'au 23 juin – Les scouts genevois campent au centre commercial de Balexert.

Mardi 26 juin – Maquillage avec le Jardin Robinson de Balexert dès 18h30 à l'école de Balexert.

Mardi 26 juin – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Jedi 28 juin – Table ronde sur les enjeux liés au stockage pétrolier à 20h à l'aula de l'école des Ranches.

Vendredi 29 juin – Fête des Promotions dès 18h30 à Vernier-Village.

Jusqu'au 30 juin – Exposition « Au Tour et Alentours » à la MACAV.

Juillet

Jusqu'au 1^{er} juillet – « Jouez, je suis à vous ! » trois pianos à votre disposition sur l'espace public à Vernier.

Du 2 au 15 juillet – La Roulotte de l'Alibi à Vernier-Village.

Du 2 au 26 juillet – « Si t'es été » à l'Agora Espace aux Avanchets.

Vendredi 6 juillet – Film en plein air *Invictus* à 22h aux Avanchets (à côté de l'espace de jeux pour enfants de Carqueron).

Samedi 7 juillet – Le Bus Magique en concert dès 17h30 au Gena festival à Avully.

Samedi 7 juillet – Film en plein air *Alice au Pays des Merveilles* à 22h aux Avanchets (à côté de l'espace de jeux pour enfants de Carqueron).

Vendredi 13 juillet – Film en plein air *Sherlock Homes 1* à 22h dans le parc des Libellules.

Samedi 14 juillet – Film en plein air *Mamma Mia!* à 22h dans le parc des Libellules.

Jedi 19 juillet – Sortie des Clubs d'aînés avec le Centre aéré au parc des Evaux.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Retrouvez toutes les activités d'été proposées à Vernier en juillet et août dans la brochure

« Activités été 2012 »

qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Tout public

VERNIER

ETE 2012

Enfants

Aîné-e-s

Ados

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.

Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER



> Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

> La nuit: bien ventiler

> Porter des vêtements clairs, amples et légers



> Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif



> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Office fédéral de l'environnement OFEV